

**MASTER 2
PROMU**

**Programmation, Projet
Et Management Urbain**

2023-2024

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !

Nous vous recevons avec enthousiasme dans l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. L'École d'urbanisme de Paris (EUP) vous offre une formation opérationnelle pour agir dans un contexte national et global de transformations écologiques, sociales, économiques et politiques qui exigent de renouveler la conception et la pratique des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme. Dans ce contexte, vous serez invitée à découvrir une grande diversité de thématiques et de manières de faire. L'ensemble des dispositifs pédagogiques de l'EUP vous permet de vous ouvrir à des points de vue différents, de vous confronter à des contradictions et de développer vos capacités d'argumentation et de coopération avec une pluralité d'interlocuteurs et d'interlocutrices. Notre école défend ainsi le pluralisme comme un mode de coexistence entre des approches qui peuvent être convergentes ou antagoniques.

Le but de l'EUP est donc de vous offrir un ensemble complet de formations couvrant de nombreux domaines vous permettant d'acquérir des compétences pour différentes situations de votre carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignantes-chercheuses et de praticien·nes, reconnues aussi bien nationalement qu'internationalement, vous ouvriront des horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que des domaines d'application. Ils et elles mettent à votre disposition un éventail d'expériences et de ressources dont vous devez tirer parti, grâce à leurs réseaux scientifiques et leurs partenariats avec des administrations, des collectivités locales, des entreprises ou des associations. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est à votre écoute pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus. Les étudiant·es de l'EUP bénéficient également de tous les services généraux des deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, dont relève l'école. Plusieurs associations animent une riche vie étudiante à l'EUP et le réseau des anciens et anciennes constitue une plateforme importante pour accéder à des opportunités professionnelles.

Dans ce livret, vous trouverez de multiples informations sur l'organisation de votre vie d'étudiante dans un environnement particulièrement foisonnant pour étudier les questions urbaines et d'aménagement. L'École d'urbanisme de Paris est installée sur le Campus Descartes où sont présents de nombreux organismes d'enseignement et de recherche qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse, notamment les trois laboratoires associés à l'école, le Lab'Urba, le Latts et le LVMT, et au-delà l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, l'École des Ponts Paristech, ainsi que plusieurs autres laboratoires, départements universitaires et écoles d'ingénieurs.

Cette année sera un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel passionnant et enthousiasmant. Vous allez pouvoir agir en future professionnelle soucieux·se de notre institution commune, des personnes qui la font vivre. Les étudiant·es forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2023-2024.

Jérôme Monnet et Arnaud Passalacqua, Co-directeurs de l'École d'Urbanisme de Paris

SOMMAIRE

L'École d'Urbanisme de Paris.....	4
1 Le Master Urbanisme et Aménagement	5
1.1 Présentation des parcours.....	7
1.2 Débouchés professionnels.....	11
1.3 Calendrier de l'année 2023-2024.....	12
1.4 Déroulement de l'année	13
1.5 Modalités de validation.....	13
1.6 Les activités communes de la mention.....	13
1.7 Programme des activités communes du S3.....	15
1.8 La Chaire « Aménager le Grand Paris ».....	20
▪ Le label « itinéraire de formation Grand Paris »	20
1.9 Mobilités internationales.....	21
1.10 Stage et mémoire en Master 2.....	24
1.11 La Voie Recherche.....	25
1.12 Présentation des activités.....	27
2 Master 2 PROMU – Programmation, projet, management urbain	28
2.1 Présentation du parcours	29
2.2 Organisation des enseignements	31
2.3 Description des modules.....	34
3 Informations générales	53
3.1 Équipe enseignante	54
3.2 Équipe administrative	59
3.3 Vie étudiante – informations pratiques.....	60
▪ Le BAIP – Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'EUP.....	60
▪ Services de la Vie étudiante (Université Gustave Eiffel UPEC)	60
▪ Études et handicaps	60
▪ Environnement numérique de travail (ENT)	61
▪ Salles informatiques	61
▪ Ressources documentaires	61
▪ Aides financières	62
▪ Restauration.....	62
▪ Associations étudiantes – réseau d'anciens et anciennes.....	63
3.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles.....	64
3.5 Venir à l'EUP.....	67

L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU - Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenüe, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.
- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC — École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech — École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux —, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

MASTER

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

École d'Urbanisme de Paris

2023-2024

Responsable du Master :
Hélène DANG VU (helene.dang-vu@univ-eiffel.fr)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

Le Master en Urbanisme et Aménagement offre une formation complète, fondée sur une **transversalité d'approches disciplinaires complémentaires**, et sur une **expertise en matière de compétences requises**, aussi bien aujourd'hui qu'à un horizon de vingt ans, dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'accompagnement des dynamiques territoriales, ainsi que dans la recherche en ces domaines.

Ce cursus donne aux étudiant-es en formation initiale et continue les moyens de répondre de façon pertinente et innovante à la mutation des enjeux urbains, contemporains et à venir.

Un ensemble d'enseignements formant un « **socle de savoirs et savoir-faire en urbanisme et aménagement** » est dispensé en première année tandis que des **parcours d'approfondissement professionnel**, ainsi qu'une Voie Recherche, sont proposés en deuxième année.

Ce Master aux fortes connotations interdisciplinaires s'adresse à des **étudiant-es issus-es de formations diverses** (administration, anthropologie, architecture, droit, économie, géographie, aménagement, histoire, sociologie, science politique, sciences de l'ingénieur, etc.). Il propose des formes pédagogiques variées (cours, ateliers, mémoires, stages, pratique du terrain, travaux individuels et collectifs...) et implique un **important investissement des étudiant-es** dans leur formation.

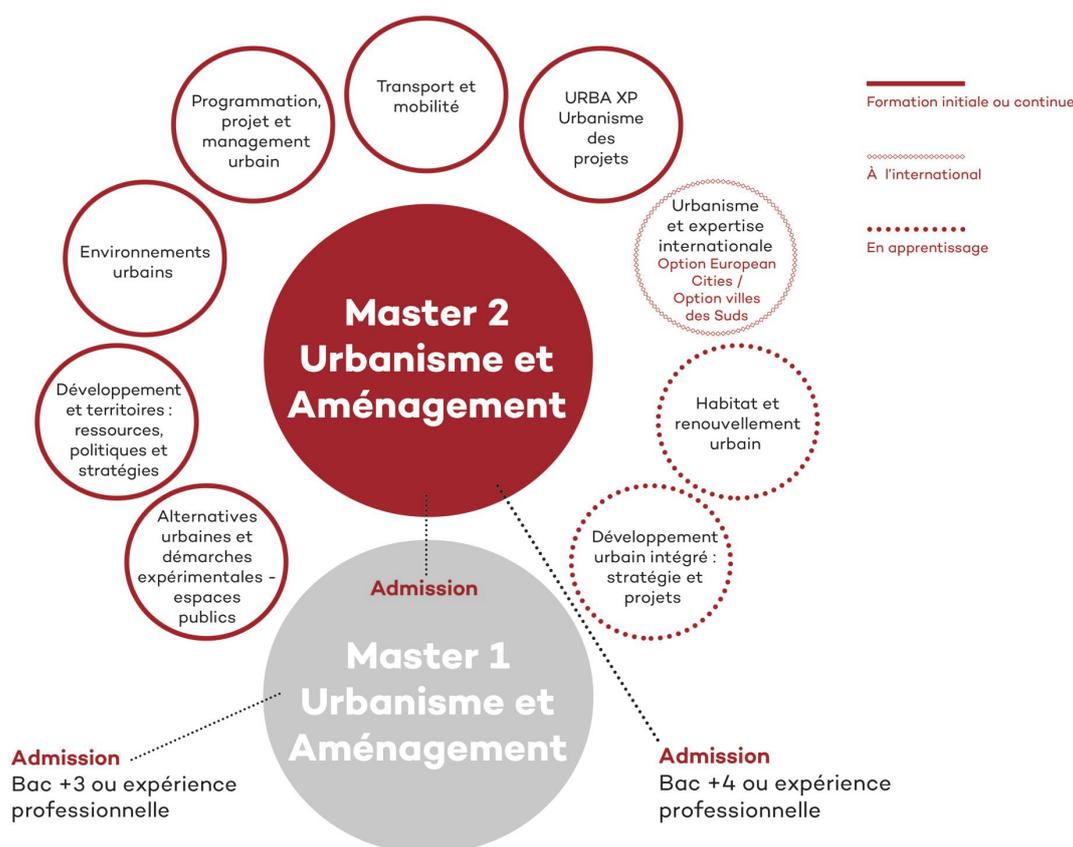


© EUP. © EUP. © EUP/Campus numérique, Université Gustave Eiffel.

1.1 PRÉSENTATION DES PARCOURS

LA PREMIERE ANNEE (M1) vise à l'acquisition d'un **socle commun de savoirs et de savoir-faire** propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Elle s'adresse à des étudiant-es d'origines disciplinaires et géographiques variées.

EN SECONDE ANNEE (M2) l'étudiant-e doit choisir un **parcours d'approfondissement** parmi les neuf proposés.



Les parcours « quadrillent » le champ de l'urbanisme et de l'aménagement de façon relativement complète. Ils doivent permettre à tous et toutes les étudiant-es ayant complété un master 1 dans ce domaine de trouver un prolongement. C'est en ce sens que ce master se veut un diplôme de référence dans le champ de l'urbanisme. Les parcours correspondent à certains débouchés professionnels spécifiques, mais le découpage adopté et les intitulés ne doivent pas faire oublier que les compétences du domaine de l'urbanisme demeurent aussi transversales.

Par ailleurs, ils sont adossés à la recherche universitaire, et à ce titre sont également définis en fonction des équipes d'enseignant-es-chercheur-es porteuses des différentes thématiques.

Au sein de chaque parcours, les modalités pédagogiques sont diversifiées, alternant savoirs fondamentaux et savoirs appliqués, travaux pratiques et dirigés individuels ou en groupes, autour d'exercices aux pédagogies complémentaires : réflexion personnelle problématisée (mémoire), élaboration d'une réponse à une commande professionnelle, mise en situation (de controverses, de démarches collaboratives, de réponse à un appel d'offre, etc.), apprentissages méthodologiques.

PARCOURS AUDE

ALTERNATIVES URBAINES ET DEMARCHES EXPERIMENTALES – ESPACES PUBLICS

Centré sur les espaces publics — leur programmation, leur conception, leur gestion, leurs usages — ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme en s'intéressant tout particulièrement aux conditions permettant aux habitant·es de se ré-approprier leurs espaces. Le parcours AUDE-EP met l'accent sur les démarches alternatives et les expérimentations, à la fois par les thématiques de ses enseignements (analyse de processus et de cas expérimentaux) et par sa pédagogie, fondée sur le travail collaboratif et les expérimentations collectives.

Responsables : Gwendal SIMON

PARCOURS DETER

DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRES : RESSOURCES, POLITIQUES ET STRATEGIES

Ce parcours souhaite fournir un cadre conceptuel et des savoir-faire opérationnels pour la mise en œuvre coordonnée des actions publiques et/ou privées dans et avec les territoires. Ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et environnementales de plus en plus complexes et interdépendantes, soumises à des tensions internes et des pressions externes le plus souvent paradoxales dans un contexte de grande incertitude (globalisation et concurrence entre les territoires, émergence de nouveaux modèles économiques, financiarisation, accroissement des inégalités, impératif écologique et recomposition des grands équilibres mondiaux).

Partant de la compréhension et de l'analyse des dynamiques sociales, économiques et environnementales des territoires, le parcours apporte et structure les savoirs et savoir-faire permettant d'élaborer des réponses territorialisées à ces enjeux en les déclinant dans différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, touristique, etc.). Il permet d'analyser comment les acteurs mobilisent et organisent les ressources à disposition dans leurs territoires : ressource foncière, infrastructures et services qui leur sont associés, fonctions économiques, innovation et nouvelles formes de création de valeur territoriale, et ce à différentes échelles.

Responsables : Emre KORSU

PARCOURS DUI (ALTERNANCE)

DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE : STRATEGIES ET PROJETS

Ce parcours forme de futur·es professionnel·les au développement urbain intégré, nouveau défi de l'action urbaine publique et privée. Comment conduire le renouvellement des espaces urbains dans un contexte d'austérité des finances publiques, de transformations des enjeux des villes et de mutations des rapports entre espaces et sociétés ? Cet objectif interpelle la capacité des professionnel·les à appréhender les transitions territoriales et les mutations spatiales, à décloisonner les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines.

L'objectif est de former des professionnel·les à ces nouveaux contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences. Dans cet objectif, ce parcours, en alternance, est fondé sur une pédagogie qui articule savoirs universitaires et démarches de recherche avec problèmes de la pratique et expériences professionnelles. Ce dispositif place les étudiant·es dans une posture proactive et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

Responsable : Claire ARAGAU – Yoan MIOT

PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Face aux changements globaux, ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement avec une approche résolue à faire face aux enjeux environnementaux et écologiques contemporains à différentes échelles. Le parti-pris pédagogique est de former des professionnel·le.s capables d'analyser et/ou d'intervenir sur les territoires anthropisés et notamment urbains en ayant une connaissance scientifique interdisciplinaire et appliquée de ces enjeux : cours thématiques fondamentaux et d'approfondissement alternent avec des études de cas opérationnelles, des approches critiques et des retours d'expérience professionnels.

Responsables : Sabine BOGNON – Maylis DESROUSSEAUX

PARCOURS HRU (APPRENTISSAGE)

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Ce parcours a pour objectif de former des urbanistes qui seront de jeunes professionnel·les de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat et du renouvellement urbain. La diversité des métiers et des milieux professionnels, représentée par les lieux d'apprentissage en entreprise ou dans des collectivités locales, permet avec l'appui des enseignements universitaires de constituer une culture commune du champ de l'habitat, matière première fondamentale de la fabrication et de la gestion des villes. Ce parcours est exclusivement proposé en apprentissage.

Responsables : Claire CARRIOU – Christophe NOYÉ

PARCOURS PROMU

PROGRAMMATION, PROJET ET MANAGEMENT URBAIN

Ce parcours forme aux activités de la production de la ville (de la programmation à la réalisation des projets) préparant à des carrières publiques et/ou privées évoluant entre des postes correspondant à des missions différentes en matière de définition et de conduite de projets urbains. Il s'appuie sur un lien fort avec les acteurs et les professionnel·les de l'aménagement à travers les enseignant·es, les thématiques abordées, les ateliers de mise en situation professionnelle correspondant à des commandes réelles.

Responsables : Joël IDT- Emmanuel REDOUTEY

PARCOURS TM (PARCOURS MUTUALISE EUP-ÉCOLE DES PONTS PARISTECH)

TRANSPORT ET MOBILITE

Ce parcours s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et l'École des Ponts ParisTech. Il s'inscrit dans les deux mentions portées par ces institutions : la mention Urbanisme et Aménagement (URA) et la mention Transport, Mobilités, Réseaux (TMR).

Il a pour objectif de donner aux étudiant·es les connaissances pluridisciplinaires indispensables dans le domaine du transport, de l'aménagement et de la mobilité des personnes et des marchandises à différentes échelles des territoires, s'adossant sur les contextes français, européen et international. Son ambition est de former des professionnel·les et des chercheurs et chercheuses à une formulation prospective des enjeux de développement soutenable des territoires et des mobilités, et à leur traitement, en articulant les dimensions politiques, économiques, sociales, organisationnelles, techniques.

Ouvert à tout·e étudiant·e titulaire d'un M1 et à tout·e élève ingénieur·e de troisième année, dont les formations d'origine permettent d'aborder les domaines de l'urbanisme, de

l'aménagement et des transports, ce parcours s'appuie sur une articulation forte entre sciences de l'ingénieur et sciences humaines.

Responsable EUP : Pierre ZEMBRI

Responsable École des Ponts ParisTech : Emeric FORTIN

PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE

Ce parcours offre une formation en urbanisme à l'international : il vise à former les personnes se destinant à travailler à l'étranger ou dans des institutions et structures internationales. Il propose d'acquérir une expertise sur les questions urbaines en Europe ou dans les pays du Sud/pays émergents. Il accueille des étudiant-s du monde entier, ce qui permet d'enrichir les échanges au sein de la formation.

Ce parcours comprenant une part importante d'enseignements en anglais repose sur une étroite collaboration avec des universités étrangères et des structures et agences internationales. Il a pour objectif de sensibiliser les étudiant-es aux évolutions et enjeux de la métropolisation et de la globalisation, de les doter de capacités d'analyse et de comparaison des villes mondialisées. Les étudiant-es y acquièrent les compétences et savoir-faire professionnels fondamentaux de l'urbanisme, ici orientés vers les structures, politiques et projets internationaux.

Ce parcours valorise la mobilité, stage ou deuxième semestre (S4 du Master) à l'étranger.

LE PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE EST ORGANISÉ EN DEUX OPTIONS :

- European Cities (entièrement en anglais).

Responsable : Christine LELÉVRIER

- Villes des Suds.

Responsable : Sylvie JAGLIN

PARCOURS URBA XP

URBANISME DE PROJETS

Une formation orientée par « la demande » : une pédagogie centrée sur les ateliers de pratique et toutes les autres formes de production concrète des étudiant-es, en définissant le programme d'interventions professorales (fondamentaux) ou expertes en fonction des besoins rencontrés au cours des activités.

Un parcours organisé autour d'un groupe projet d'une quinzaine d'étudiant-es encadrés par cinq à six enseignant-es tout au long de l'année avec une attention à l'acquisition et l'évaluation progressive par les étudiant-es de compétences en situation professionnelle. Le parcours forme aux nouvelles compétences professionnelles attendues en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion de mutations urbaines.

Responsables : Anne PÉTILLOT - Martin VANIER

1.2 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés.

ÉTUDES URBAINES

Ces professions renvoient aux compétences d'aide à la décision. Les urbanistes formés dans ce champ travaillent pour la plupart : soit dans des organismes privés ou associatifs (bureaux d'études, agences d'urbanisme, chambres de commerce et d'industrie, agences de développement économique, etc.), soit dans des organismes parapublics ou publics (services des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, services de l'État comme les services de l'aménagement du territoire, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence nationale de l'habitat...).

PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBAINE

Ces professions accompagnent et anticipent les politiques urbaines et leur mise en œuvre dans la durée. Les compétences requises portent sur la capacité à entretenir l'interface entre les décideur·euses politiques (élu·es, représentant·es de l'État) et les équipes d'étude, de gestion et de montage de projet.

DEMARCHES DE PROJET URBAIN

Ces professions passent par la maîtrise des différentes étapes de définition et de mise en œuvre des projets urbains. Les compétences visées dans ce champ sont liées à la capacité d'élaborer et de faire émerger un projet urbain, de définir ses grands objectifs (programmation), de concevoir son organisation spatiale (composition urbaine) et sociale (prise en compte des usages) à partir de démarches concertées.

GESTION URBAINE

Ces professions procèdent de l'ensemble des activités de gestion et d'organisation de la ville et de ses différentes composantes (logement, notamment social ; réseaux, notamment de transport ; espace public ; environnement ou paysages). Les services des collectivités territoriales et des intercommunalités, les établissements publics, les organismes d'habitat social, les autorités organisatrices de transport et les opérateurs sont les secteurs d'accueil de ces métiers. Les professionnel·les s'insèrent alors au sein des services techniques, d'urbanisme, du foncier et de l'habitat, secrétariat général, etc. des collectivités territoriales.

Ces grands blocs de compétences et savoir-faire ne sont pas réductibles à des secteurs d'intervention (espaces publics, transport, logement) même si ceux-ci peuvent constituer des domaines d'apprentissage complets. De même que l'urbaniste doit faire le lien entre des domaines que l'action publique tend souvent à segmenter, il ou elle fera souvent au cours de sa carrière des allers-retours entre ces différents types d'activités et méthodologies.

Dans cette perspective, le champ de l'urbanisme ne peut être découpé de façon trop rigoureuse. Sa compréhension comme champ professionnel et intellectuel intégré est un objectif important de ce Master.

1.3 CALENDRIER DE L'ANNÉE 2023-2024

Septembre 2023		Octobre 2023		Novembre 2023		Décembre 2023		Janvier 2024		Février 2024	
1	Ve	1	Di	1	Me Férié	1	Ve	1	Lu	1	Je
2	Sa	2	Lu	2	Je	2	Sa	2	Ma	2	Ve
3	Di	3	Ma	3	Ve	3	Di	3	Me	3	Sa
4	Lu	4	Me	4	Sa	4	Lu	4	Je	4	Di
5	Ma	5	Je	5	Di	5	Ma	5	Ve	5	Lu
6	Me	6	Ve	6	Lu	6	Me	6	Sa	6	Ma
7	Je	7	Sa	7	Ma	7	Je	7	Di	7	Me
8	Ve	8	Di	8	Me	8	Ve	8	Lu	8	Je
9	Sa	9	Lu	9	Je	9	Sa	9	Ma	9	Ve
10	Di	10	Ma	10	Ve	10	Di	10	Me	10	Sa
11	Lu	11	Me	11	Sa Férié	11	Lu	11	Je	11	Di
12	Ma	12	Je	12	Di	12	Ma	12	Ve	12	Lu
13	Me	13	Ve	13	Lu	13	Me	13	Sa	13	Ma
14	Je	14	Sa	14	Ma	14	Je	14	Di	14	Me
15	Ve	15	Di	15	Me	15	Ve	15	Lu	15	Je
16	Sa	16	Lu	16	Je	16	Sa	16	Ma	16	Ve
17	Di	17	Ma	17	Ve	17	Di	17	Me	17	Sa
18	Lu	18	Me	18	Sa	18	Lu	18	Je	18	Di
19	Ma	19	Je	19	Di	19	Ma	19	Ve	19	Lu
20	Me	20	Ve	20	Lu	20	Me	20	Sa	20	Ma
21	Je	21	Sa	21	Ma	21	Je	21	Di	21	Me
22	Ve	22	Di	22	Me	22	Ve	22	Lu	22	Je
23	Sa	23	Lu	23	Je	23	Sa	23	Ma	23	Ve
24	Di	24	Ma	24	Ve	24	Di	24	Me	24	Sa
25	Lu	25	Me	25	Sa	25	Lu	25	Je	25	Di
26	Ma	26	Je	26	Di	26	Ma	26	Ve	26	Lu
27	Me	27	Ve	27	Lu	27	Me	27	Sa	27	Ma
28	Je	28	Sa	28	Ma	28	Je	28	Di	28	Me
29	Ve	29	Di	29	Me	29	Ve	29	Lu	29	Je
30	Sa	30	Lu	30	Je	30	Sa	30	Ma	30	Ve
		31	Ma			31	Di				
Mars 2024		Avril 2024		Mai 2024		Juin 2024		Juillet 2024		Août 2024	
1	Ve	1	Lu Férié	1	Me Férié	1	Sa	1	Lu	1	Je
2	Sa	2	Ma	2	Je	2	Di	2	Ma	2	Ve
3	Di	3	Me	3	Ve	3	Lu	3	Me	3	Sa
4	Lu	4	Je	4	Sa	4	Ma	4	Je	4	Di
5	Ma	5	Ve	5	Di	5	Me	5	Ve	5	Lu
6	Me	6	Sa	6	Lu	6	Je	6	Sa	6	Ma
7	Je	7	Di	7	Ma	7	Ve	7	Di	7	Me
8	Ve	8	Lu	8	Me	8	Sa	8	Lu	8	Je
9	Sa	9	Ma	9	Je Férié	9	Di	9	Ma	9	Ve
10	Di	10	Me	10	Ve	10	Lu	10	Me	10	Sa
11	Lu	11	Je	11	Sa	11	Ma	11	Je	11	Di
12	Ma	12	Ve	12	Di	12	Me	12	Ve	12	Lu
13	Me	13	Sa	13	Lu	13	Je	13	Sa	13	Ma
14	Je	14	Di	14	Ma	14	Ve	14	Di Férié	14	Me
15	Ve	15	Lu	15	Me	15	Sa	15	Lu	15	Je Férié
16	Sa	16	Ma	16	Je	16	Di	16	Ma	16	Ve
17	Di	17	Me	17	Ve	17	Lu	17	Me	17	Sa
18	Lu	18	Je	18	Sa	18	Ma	18	Je	18	Di
19	Ma	19	Ve	19	Di	19	Me	19	Ve	19	Lu
20	Me	20	Sa	20	Lu Férié	20	Je	20	Sa	20	Ma
21	Je	21	Di	21	Ma	21	Ve	21	Di	21	Me
22	Ve	22	Lu	22	Me	22	Sa	22	Lu	22	Je
23	Sa	23	Ma	23	Je	23	Di	23	Ma	23	Ve
24	Di	24	Me	24	Ve	24	Lu	24	Me	24	Sa
25	Lu	25	Je	25	Sa	25	Ma	25	Je	25	Di
26	Ma	26	Ve	26	Di	26	Me	26	Ve	26	Lu
27	Me	27	Sa	27	Lu	27	Je	27	Sa	27	Ma
28	Je	28	Di	28	Ma	28	Ve	28	Di	28	Me
29	Ve	29	Lu	29	Me	29	Sa	29	Lu	29	Je
30	Sa	30	Ma	30	Je	30	Di	30	Ma	30	Ve
31	Di			31	Ve			31	Me	31	Sa

1.4 DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

Le processus d'admission en Master Urbanisme et Aménagement inclut l'inscription au sein d'un parcours.

Les aspects généraux du champ de l'urbanisme ayant été acquis antérieurement, les parcours de spécialisation représentent l'essentiel de l'activité des étudiant-es en M2. Et ce, aussi bien au premier semestre du M2 (s'étendant jusqu'au début du mois d'avril), qu'à travers le stage, ainsi que le mémoire de deuxième année (ou fin d'études), lequel est également soutenu dans le cadre du parcours.

Cependant, il existe des activités transversales suivies par l'ensemble des M2 en formation initiale, voire même par l'ensemble du Master : Semaine de rentrée, Activités communes des premier et second semestres, Journée Grand Paris au mois de janvier.

Les étudiant-es de la Voie Recherche sont également inscrit-es dans un parcours spécifique, dont ils et elles suivent l'essentiel des activités de groupe. L'inscription dans cette voie se fait : soit en début d'année, soit au second semestre pendant lequel l'essentiel de l'activité devient l'élaboration d'un mémoire. Les étudiant-es souhaitant faire une demande d'allocation doctorale doivent anticiper le plus tôt possible leur inscription en Voie Recherche. Ces éléments sont détaillés dans la suite du livret.

Les parcours en alternance ont un calendrier spécifique.

Le suivi de la Voie Recherche est dense et suppose un engagement fort des étudiant-es.

1.5 MODALITÉS DE VALIDATION

Le premier semestre est validé par un jury. Le jury de fin d'année statue sur les résultats du second semestre et de l'attribution du Master.

Le rattrapage est obligatoire pour les notes d'UE (unité d'enseignement) strictement inférieures à 7/20.

Le rattrapage est facultatif pour les notes d'UE comprises entre 7 et 10/20.

Dans ce cas, l'étudiant-e doit se signaler auprès de la scolarité, qui transmet à l'enseignant-e pour l'organisation de l'épreuve.

L'atelier mené dans chaque parcours, ainsi que le mémoire de première et de seconde année (de recherche ou de fin d'études), ne sont ni compensables ni rattrapables.

1.6 LES ACTIVITÉS COMMUNES DE LA MENTION

PRESENTATION

L'ambition de l'EUP est de participer activement à la transformation des métiers de l'urbanisme en proposant une formation initiale et continue centrée sur les enjeux contemporains et la capacité à relever les défis posés aux villes, aux territoires et à la transformation des espaces. Il s'agit donc de contribuer aux débats et activités relevant de ce champ via la mobilisation des compétences de ses membres dans le cadre de travaux d'expertise collective, l'organisation de rencontres ou de partenariats développés avec les acteurs de ce champ d'action, tant publics que privés.

Les « Activités communes » ont donc pour objectifs pédagogiques de porter les étudiant-es à acquérir des compétences professionnelles pouvant même dépasser le seul champ de l'urbanisme. Il s'agit de modules trans-parcours, au sein desquels les étudiant-es en provenance des différents parcours du Master Urbanisme et Aménagement travaillent en petit groupe autour d'un projet à mener sur une semaine, sous la supervision d'une enseignant-e (les activités proposées sont susceptibles de changer d'une année sur l'autre).

1.7 PROGRAMME DES ACTIVITÉS COMMUNES DU S3 DU 02 OCTOBRE AU 06 OCTOBRE 2023

AC 1 : LE SON UN OUTIL PLURIEL POUR RACONTER LA VILLE

Référent·e : S. BUTEAU

Langue: Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

- Découvrir et s'approprier le son comme un outil d'expression et de partage.
- S'exprimer et retranscrire ce que l'on observe via le son.
- Mettre en lumière la richesse et l'histoire d'un quartier via le média sonore

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une première partie de l'activité consacrée à la découverte du micro-enregistreur et du montage sonore (comment choisir les extraits, l'utilisation d'un logiciel de montage, etc.) l'objectif de l'activité est de découvrir comment mobiliser ces compétences pour raconter un territoire. Ainsi, après avoir préparé vos prises de son (recherche sur le quartier, observations, entretiens informels), vous serez amené à récolter une pluralité de sons (micro-trottoir, sons d'ambiance, descriptions, etc.) afin de retranscrire un quartier son histoire passée et actuelle. Suite à vos prises de son un travail de montage sonore sera à réaliser afin de présenter des capsules sonores lors de la restitution collective devant les autres étudiant.e.s.

AC 2 : TOUR DU GRAND PARIS

Référent : L. COUDROY DE LILLE

Langue : Français

CHAIRE
△ MENAGER
le GRAND
▽ PARIS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Organisation d'un parcours de visites en région Ile-de-France;

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité démarre le mardi matin. Le jeudi et vendredi matin, le groupe organise le parcours en car avec des arrêts-visite de 90 mn ou 2 heures.

AC 3 - ATELIER D'ECRITURE : L'ECRITURE DES LIEUX

Référente : Karine Sahler

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Cette activité contribue à l'acquisition de compétences en matière d'observation, d'écriture et de restitution.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une séance de présentation de la démarche, les étudiants réaliseront plusieurs exercices d'écriture de lieux, en salle et en extérieur, selon des protocoles proposés par l'Oulipo comme par exemple : <http://oulipo.net/fr/contraintes/a-supposer> (et d'autres). Par l'écriture, les étudiants sont amenés à repenser leurs pratiques d'observation, à se décentrer, et à déployer leur capacité à se projeter dans un futur imaginaire.

Dans un second temps, les étudiants élaboreront ensemble un dispositif de restitution de leurs textes.

AC 4 : LA MARE ECOLOGIQUE — OUTIL DE GESTION DE L'EAU ET SOURCE DE BIODIVERSITE

Référent : V. STRANSKY

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Dans dix ans, les besoins en eau douce des humains dépasseront de 40 % ce que la Terre est en mesure de nous fournir. L'espoir que cessent les spirales de la surexploitation et de la pollution, amplifiées par le dérèglement climatique, s'amenuise de jour en jour. Ces constats alarmistes ne doivent cependant pas décourager l'action. L'objectif de cette activité est de faire circuler (à fort débit !) le message que la présence de l'eau sur Terre ne doit plus être considérée comme un bien acquis et définitif, mais qu'au travers de dispositifs simples pouvant être mis en œuvre par tout un chacun, il est possible d'apporter une contribution significative à une gestion de l'eau qui améliore la disponibilité de cette molécule vitale, aux bienfaits incalculables.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Tirant parti de la présence, à proximité immédiate de l'EUP, du « Jardin Pontanique » (<https://jardin-pontanique.enpc.org/>), l'activité proposée consiste à réaliser, au sein de cet espace, une (petite !) mare écologique, dont la conception devra intégrer diverses contraintes locales, aussi bien imposées (géothermie, risque de vandalisme, présence d'animaux fouisseurs,...) que choisies (utilisation de matériaux naturels, recours à la « récupération »,...). Au niveau des résultats attendus, par delà les bienfaits écosystémiques que la présence d'une mare ne manquera pas d'apporter au Jardin Pontanique (lissage « par rétention » des apports d'eaux pluviales que le dérèglement climatique rend à la fois plus rares et plus « brutaux », accroissement de la biodiversité propice à la régulation naturelle des « nuisibles », bénéfices "sociaux" —esthétiques, "bien-être",...— de cette petite pièce d'eau qui, progressivement, accueillera une flore et une faune variée,...) , cette activité sera également une occasion d'expérimenter des techniques possiblement transposables à des réalisations futures, plus ambitieuses.

AC 5 : LA BALADE URBAINE : UNE AUTRE APPROCHE DE LA VILLE ?

Référent : A. DUVAL

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Développée à partir des années 1950 dans le champ urbanistique français, notamment au sein du mouvement situationniste, la balade urbaine a d'abord été pensée comme un outil de contestation de politiques d'aménagement jugées verticales et mortifères. Diffusée par la suite dans d'autres mouvements, elle s'est affirmée comme un moyen privilégié d'approche des dimensions sensibles de l'espace urbain mais aussi des savoirs des habitant.e.s sur leurs lieux de vie. En assistant à une balade urbaine déjà constituée autour de la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse, les étudiant.e.s se familiariseront avec cet outil, avant de s'y confronter en groupes en concevant une sur la problématique et le terrain de leur choix. La restitution à distance, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris, donnera l'occasion de réfléchir aux moyens de représentation d'un cheminement sensible et ouvert dans une salle close avec des contraintes matérielles.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une courte présentation de l'émergence et des pratiques contemporaines de la ballade urbaine dans le champ urbanistique français, une ballade dédiée à la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse sera présentée aux étudiant.e.s le premier jour de l'activité commune. Dans les jours suivants, il sera demandé aux étudiant.e.s de concevoir une ballade urbaine sur la problématique et le terrain de leur choix. Toujours en lien avec les encadrants, par le biais d'échanges quotidiens sur et en dehors du terrain, cette ballade urbaine devra être pensée en lien avec une restitution à distance, de forme libre, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris.

AC 6 : ECRITURE CREATIVE ET IMAGINAIRES URBAINS DES INTELLIGENCES ARTIFICIELLES

Référent : A. LANDON & G. LACROIX

Langue : Français

Partenariat avec le CIPEN de l'Université Gustave Eiffel

CHAIRE
D'AMENAGER
le GRAND
PARIS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Faciliter l'écriture professionnelle grâce à l'écriture créative

Développer la réflexivité sur le fonctionnement et les limites de l'IA

Appréhender les imaginaires et les valeurs de l'IA sur la ville et les métropoles comme le Grand Paris

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité vise à explorer les outils d'intelligence artificielle et les imaginaires urbains qu'ils déploient à partir d'un exercice d'écriture créative. Il s'agit de construire en petits groupes un court récit sur un univers urbain métropolitain utopique ou dystopique à l'aide d'outils d'intelligence artificielle. La narration peut être textuelle et imagée.

Un premier temps sera consacré à appréhender différents outils d'intelligence artificielle pour comprendre l'usage des prompts de commandes et les biais et limites de ces outils.

Un deuxième temps sera consacré à travers une série d'exercices à construire un court récit assisté par une IA. Cette partie sera ponctuée de plusieurs temps d'échanges avec l'équipe pédagogique pour analyser les imaginaires urbains déployés par les IA et améliorer l'utilisation de ces outils.

Enfin, un dernier temps sera consacré à préparer une restitution sous forme de petits livrets imprimés.

AC 7 : URBAX + INTERNATIONAL COMPARISON OF URBAN PLANNING SYSTEMS

Référent : J. Idt

Langue : English

MAIN OBJECTIVES

The URBAX role-playing game provides an insight into the system of actors involved in urban development in France. Students take on the roles of urban planning actors (local authorities, developers, promoters, land owners, etc.). They have to understand their logics of action. They negotiate with each other during the game, in a way that is very similar to what happens in the real life. Students gain an understanding of the dynamics of actors games and negotiations around urban development projects.

In parallel to the game, the students will try to understand how these planning actors systems operate in countries other than France. They will try to highlight the similarities and differences (through literature and internet research).

CONTENTS

The game is played throughout the week. Each actor in the game is played by a small group of students. The session is led by the teacher, who is the gamemaster (and who also helps the students to understand the situations). Each day, the students play the game for half of the day. The other half-day is devoted to comparing the action system that has been tested in the game, with cases in countries other than France (chosen by the students).

AC 8 : RECHERCHER... QUOI, POURQUOI, COMMENT ?

Référent : M. VANIER

Langue : Français

Partenariat institutionnel : François Ménard (PUCA)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Ouvrir la perspective de la recherche en urbanisme pour nos étudiants

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Le groupe se donnera pour objectif de définir (pour venir le présenter le vendredi matin) un programme de recherche dans un champ, sur des enjeux et selon une forme à imaginer (de l'appel à projets au cadre expérimental, en passant par la résidence de recherche, la commande événementiel ("l'événement de recherche"?), la "recherche-création", etc.), de nature à renouveler la pratique de la recherche en urbanisme. Vers quoi la recherche en urbanisme doit-elle se tourner aujourd'hui ? Pour traiter de quelles questions ? En se proposant quel cadre d'exercice concret ? Et en se donnant quelles finalités, au-delà d'elle-même ? On réfléchira particulièrement à ce qui pourrait faire ou refaire de la recherche une activité collective plutôt qu'une aventure personnelle. Le groupe travaillera à partir d'un cahier des charges (que je présenterai) décrivant le produit à imaginer, et écouterà les lundi et mardi quelques témoignages pratiques de doctorants et jeunes docteurs. Il commencera en parallèle à imaginer sa proposition. Nous ferons le point le mercredi, en début puis fin de journée. Le jeudi sera consacré à la finalisation de la proposition.

AC 9 : DIAGNOSTIC PEDESTRE

Référent : J. MONNET, A. TOPETE

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Il s'agit de sortir d'une vision triviale de la marche en ville pour l'appréhender au travers d'outils professionnels (diagnostic, représentations graphiques), en vue de construire une capacité d'intervention auprès des collectivités territoriales, des prestataires de conseil ou des usagers

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité se déroule dans un format d'atelier sur commande : cette dernière est présentée et discutée le premier jour, en vue d'une restitution finale le dernier jour. Le travail de terrain, d'analyse et de présentation se réalise pendant les jours intermédiaires, en partie en autonomie sur le terrain, en partie encadré à l'EUP

AC 10 : DECARBONER LE POLE GARE DE MELUN : UNE APPROCHE PROSPECTIVE

Référent : M. HUE (AREP), A. TAVET (AREP), L. ZACHARIOU

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Les étudiant.es seront invité.es à réfléchir aux évolutions de l'espace de la gare de Melun sous différents angles : espace de mobilité/intermodalité, espace de lieu de vie, de sociabilité, polarité commerciale (avec ses contraintes logistiques). Ils et elles devront croiser différentes problématiques urbaine pour travailler sur les liens entre la gare et la ville en veillant aux conflits d'usages liés aux intérêts parfois opposés des usager.ère.s de cet espace.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Dans le cadre de la stratégie "post carbone" d'Arep, les étudiant.e.s pourront se confronter aux différentes problématiques aux abords des gares et à leur insertion dans le tissu urbain. Cette réflexion s'articulerait en trois temps : diagnostic de l'existant, horizon 2030 et phase transitoire. Le lundi matin sera consacré à la présentation de l'activité, ses enjeux et les problématiques du site de la gare de Melun. Le mardi sera consacré à la visite de site accompagné des intervenantes et des chargé.e.s du projet de réaménagement du pôle gare. Les mercredi et jeudi sera du travail en autonomie des étudiant.e.s avant la restitution finale du vendredi après-midi.

AC 11 : LES VOIX DU CAMPUS. RENCONTRES SONORES AUPRES DE CELLES ET CEUX QUI ASSURENT SON FONCTIONNEMENT AU QUOTIDIEN.

Référent : V. RACHMUEHL

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Expérimenter la pratique de l'entretien, de la table ronde, de l'écoute active et de la parole de personnes concernées

S'initier aux techniques : prise de son, écriture de récit qui fait sens, montage, mise à disposition du résultat.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Une partie de l'activité commune se déroule à l'EUP et l'autre à Fontenay-sous-bois (Voix Machine)

Lundi / Mardi

Présentation de l'atelier, objectifs et déroulement, Interconnaissance du groupe.

Préparation des grilles d'entretien/questions à poser et services/personnes clé à travailler pendant l'atelier; s'informer sur ces services : missions, modalités pratiques de fonctionnement, employeur (université ou entreprise sous-traitante), demande des autorisations. Sollicitation des personnes à interviewer ; réalisation des premiers entretiens et prises de son. Formation sur le montage à l'EUP.

Mercredi / Jeudi / Vendredi

- Fin des entretiens et prises de son
- Ecoute des entretiens et choix des extraits à garder
- Réalisation le montage son et définition de la restitution
- Finalisation du montage, installation du rendu
- Restitution le vendredi après-midi à l'EUP

1.8 LA CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant-es et des professionnel-les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

ELLE MENE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur-es des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris — le Lab'Urba, le LATTIS (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).
- Les 350 étudiant-es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :
 - Quatre membre fondateurs : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
 - Une douzaine de partenaires associés : Altarea, Eiffage Aménagement, EpaMarne-EpaFrance, Epa Paris-Saclay, Kaufman & Broad, Linkcity, Segro, Sogeprom, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, Sadev94, etc.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région, l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>
- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

**Le label « itinéraire de formation Grand Paris »
De la Chaire « Aménager le Grand Paris »**



QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINÉRAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant-es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant-es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et une

familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant.e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris.

Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

Pour obtenir ce label, l'étudiant.e doit :

1. Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :
 - Un cours labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un atelier labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Une activité commune labellisée par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
 - Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »



2. Produire au moins un document parmi les suivants :
 - Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;
 - Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINÉRAIRE GRAND PARIS » ?

L'étudiant.e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire « Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant.e. à la fin de chaque année universitaire.

COMMENT OBTENIR LE LABEL « ITINÉRAIRE GRAND PARIS » ?

Les personnes intéressées doivent se manifester auprès du chargé d'animation scientifique de la Chaire (guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr) en indiquant les activités suivies au premier et/ou aux second semestre (ainsi que l'enseignant.e référent.e). Une attestation mentionnant ces activités sera éditée en fin de formation, après validation.

1.9 MOBILITÉS INTERNATIONALES

SEMESTRES D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

L'École d'Urbanisme de Paris a de nombreux accords de coopération, signés par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel, avec des universités européennes et dans le monde.

Plusieurs possibilités de départ en Master 1 et Master 2, pour un semestre d'études, s'offrent aux étudiant.es :

- En M1 : au S2 (2e semestre du Master).
- En M2 parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities' : au S4 (4e semestre du Master, i.e. 2e semestre du M2).
- En M2 d'autres parcours ou options : au S3.

Rappel : les formations en apprentissage/alternance ne sont pas concernées.

Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Le projet de mobilité de l'étudiant-e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI).

Les départs en M2 s'organisent :

- **À la rentrée du M2 pour l'option 'European Cities' du Parcours Urbanisme et Expertise internationale (départ au S4).**
- **Dès la rentrée du M1 pour les autres parcours (départ au S3).**

DEPART EN M1 (AU S2)

Un projet élaboré en amont de l'admission à l'EUP

Les étudiant-es intéressé-es doivent cocher le cadre dédié dans le dossier de candidature à l'entrée au Master et expliciter leur projet de mobilité d'études dans une lettre de motivation spécifique, à télécharger dans l'onglet dédié sur eCandidat.

Lors de l'admission à l'EUP, **un entretien avec les responsables des RI valide le départ** ; les dossiers administratifs de candidature devront être rendus au plus tard le 1er septembre. À noter qu'une attestation de langue anglaise (pour les universités dispensant des cours en anglais) sera exigée, et qu'elle est fortement recommandée (à défaut, une auto-évaluation) pour les langues d'enseignement des autres universités.

Les étudiant-es de M1 partant à l'étranger au S2 seront dispensé-es de l'obligation de rendre un mémoire. Ils et elles sont invité-es à prendre un cours théorique ou séminaire de recherche dans l'université d'accueil. Tous et toutes rendront aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Universités partenaires pour le M1

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Berlin (Allemagne), Bucarest (Roumanie), Hambourg (Allemagne), Istanbul (Turquie), Ljubljana (Slovénie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Milan (Italie), Valladolid (Espagne), Venise (Italie), Weimar (Allemagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Kaslik (Liban), Kōbe (Japon), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Tainan City (Taïwan).

DEPART EN M2 - PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE OPTION 'EUROPEAN CITIES' (AU S4)

Les échanges (optionnels) sont ouverts à tous et toutes les étudiant-es entrant en M2 du parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'. Cela vaut pour tous et toutes les étudiant-es, qu'ils et elles aient effectué leur M1 à l'EUP, ou non.

Les départs pour le S4 s'organisent à la prérentrée du M2 avec les responsables du parcours et les responsables des RI. Les étudiant-es sont invité-es à réfléchir à leur projet de mobilité en amont.

Universités partenaires pour le M2 Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'

- Germany, Hamburg, Hafencity University.
- Italy, Milan, Politecnico. English taught master on Urban Planning and Policy Design; Architecture.
- Sweden Malmö, Urban Studies.
- Slovenia, Ljubljana, Faculty of Architecture master's programme in urban planning.

DEPART EN M2 – AUTRES PARCOURS (AU S3) – M2 AUDE-EP, DETER, ENVIRONNEMENTS URBAINS, PROMU

Important : les formations en apprentissage/alternance, le M2 Transport et Mobilité, le M2 URBA XP, ainsi que le M2 Urbanisme et Expertise internationale option 'Villes des Suds' ne sont pas compatibles avec une mobilité académique.

Destinations possibles :

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Bucarest (Roumanie), Istanbul (Turquie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Valladolid (Espagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Tainan City (Taiwan).
- **MICEFA** : États-Unis et Canada.
- **BCI** : Québec (Canada).

Voir le détail sur le site internet de l'EUP, rubrique 'International'.

Un projet élaboré dès le M1

Le projet de mobilité doit être élaboré dès le premier semestre de M1. Il s'organise avec les coordinateur-trices RI, et les responsables du parcours de M2 pressenti par l'étudiant-e.

L'étudiant-e doit contacter les deux responsables des RI à la rentrée, puis leur remettre son dossier de candidature(s), composé d'une lettre de motivation pour chaque destination visée (trois maximum), un CV à jour, les relevés de notes de tous les semestres post-bac, et une attestation de langue (langue d'enseignement de l'université d'accueil).

Les candidat-es dont le projet de mobilité est retenu seront informé-es par les coordinateur-trices RI, et devront entamer des démarches administratives selon les instructions reçues.

AIDES A LA MOBILITE

L'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) attribuent des aides à la mobilité.

Les étudiant.es sont orienté-es vers ces guichets par les responsables des RI de l'EUP après validation de leur candidature au départ.

Les critères de classement pour l'attribution des aides sont :

- La pertinence du projet de mobilité.
- Le niveau de langue.
- Les notes obtenues lors de la scolarité antérieure.

En pratique, chaque étudiant-e parvient à obtenir un financement si le projet est validé par les responsables des RI.

Pour le parcours Urbanisme et Expertise internationale, option European Cities, *spécifiquement* : des bourses du LabEx Futurs Urbains sont versées, sans condition, en complément de la bourse Erasmus, pour les mobilités à Hambourg, Malmö, Milan et Ljubljana.

AU RETOUR DE LA MOBILITE

Transcription des notes : lorsque le relevé des notes obtenues à l'étranger est transmis par l'université partenaire, il appartient à l'étudiant-e de l'envoyer directement au secrétariat pédagogique de l'EUP. Il lui appartient également de contacter les secrétariats de l'université d'échange pour obtenir ses notes, voire d'effectuer les démarches de relance en cas de retards.

Rapport réflexif : au retour, les étudiant-es remettent aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Le rapport est à rendre au plus tard le 1er février pour un semestre de mobilité effectué au premier semestre de l'année universitaire, et au plus tard le 1er juillet pour un semestre de mobilité effectué au second semestre de l'année universitaire.

1.10 STAGE ET MÉMOIRE EN MASTER 2

À partir du mois d'avril*, les étudiant-es de Master 2 effectuent un stage en organisme, d'un minimum de trois mois. Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'EUP diffuse des offres de stage et d'emploi via **le Réseau EUP** auxquels les étudiant-es candidatent, principalement entre novembre et mars. Chaque stagiaire a un-e maître-sse de stage dans l'organisme, et un-e tuteur-trice, en général au sein de l'équipe pédagogique du parcours d'inscription.

Le mémoire « de fin d'études », qui inclut à la fois un compte rendu du stage (rapport détaillé) et l'étude d'une question plus théorique et problématisée, est soutenu devant un jury composé d'enseignant-es, et si possible de professionnel-les, au mois de septembre (semaine de rentrée) ou octobre.

*Les dates et la durée minimum requise peuvent varier en fonction des parcours.

Sont évalués :

1. L'accomplissement de la mission effectuée, sa restitution dans le mémoire, la présentation de l'organisme.
2. Une question plus théorique dégagée à partir du stage (lectures, problématisation, recul critique acquis par rapport au travail effectué).
3. L'itinéraire de formation de l'étudiant-e, en fin d'études (itinéraire universitaire, choix des stages, autres activités, compétences).
4. La qualité formelle du mémoire.
5. La présentation orale qui en est faite devant jury.

Pour les étudiant-es de la Voie Recherche, le suivi d'un stage est possible, à rendre compatible avec le mémoire de recherche. Le stage peut être effectué dans un laboratoire de recherche. Les éléments plus précis concernant l'élaboration et la forme des mémoires, leur calendrier d'élaboration, seront détaillés au cours du premier semestre (S3), au sein de chaque parcours ou de la Voie Recherche.

Le mémoire est un travail personnel. Par conséquent le plagiat, qui est une fraude, est formellement interdit, et sanctionné par une exclusion du cycle de formation. Lorsque des citations sont reprises, ce qui est naturel dans un travail universitaire, celles-ci doivent être dûment signalées comme telles et intégrées au raisonnement personnel développé (et peuvent être critiquées ou relativisées).

1.11 LA VOIE RECHERCHE

La Voie Recherche (VR) s'adresse aux étudiant·es des parcours de Master 2 de la mention Urbanisme et Aménagement, hors apprentissage. La procédure de recrutement des étudiant·es désirant effectuer leur scolarité de Master 2 au sein de la Voie Recherche s'effectue au sein des parcours. Cette démarche est de leur responsabilité : il leur appartient de se signaler.

La Voie Recherche prépare au parcours doctoral (faire une thèse en laboratoire ou en entreprise, à partir de septembre 2024), mais ne se limite pas à cet objectif : on peut suivre la Voie Recherche sans nécessairement viser ce parcours doctoral. La Voie Recherche donne l'opportunité de produire un travail de recherche personnel, encadré et approfondi sur le sujet de son choix, et donnant lieu à une soutenance de mémoire.

La Voie Recherche ne démarre qu'au S4.

Au S3, les étudiant·es qui envisagent de se tourner vers elle par la suite sont invité·es à participer à l'activité recherche proposée dans le cadre de chacune des semaines d'activités communes (SAC 1 en octobre 2023 puis SAC 2 en février 2024). Les activités "recherche" des SAC 1 et 2 seront proposées dans le programme général de ces semaines. Il n'y a pas d'autres activités pédagogiques au titre de la Voie Recherche au S3.

Les étudiants qui souhaitent pouvoir rejoindre la Voie Recherche au S4 doivent donc y réfléchir de leur propre initiative, en mettant à profit ces deux semaines d'octobre 2023 puis février 2024. Les responsables de leur parcours d'inscription sont à leur disposition pour échanger sur leurs intentions.

La SAC 2 de février 2024 est le moment où la décision sera prise, en accord entre l'étudiant·e, le responsable de la Voie Recherche et le responsable du parcours d'inscription, de passer de ce parcours à la Voie Recherche. Ce passage n'est pas de droit : il dépend de la solidité du projet de recherche (intention de mémoire et le cas échéant de projet de thèse).

Le passage en Voie Recherche au S4 équivaut à remplacer les activités et évaluations du semestre du parcours d'inscription par des activités et évaluations organisées par la Voie Recherche. Un système d'équivalence permet à l'étudiant·e qui est passé·e en Voie Recherche de valider au final son Master 2 dans le parcours d'inscription, mais à partir des activités de la Voie Recherche.

L'étudiant·e qui passe en Voie Recherche n'est donc plus soumise aux obligations de son parcours d'inscription au S4, mais uniquement à celles de la Voie Recherche, qui remplacent les précédentes.

Les activités de la Voie Recherche au S4 sont composées de:

- un séminaire de suivi collectif des travaux personnels des étudiant·es
- un cours d'épistémologie comparée, sur les thèmes qui concernent les sujets de recherche des étudiant·es
- un cours de méthode de la recherche
- un cours de méthode de la production du mémoire et du dossier de candidature de thèse
- diverses interventions d'appui (jeunes doctorants, chercheurs, acteurs de la recherche, opérateurs de recherche, ...)

STAGE EN VOIE RECHERCHE

L'étudiant·e en VR est invité·e à réaliser un stage en laboratoire, ou dans certains cas un stage dans une structure professionnelle, sur un sujet en lien direct avec son projet de mémoire et, le cas échéant, de thèse. Ce stage est de courte durée (deux à trois mois) pour les étudiant·es souhaitant soutenir en juin, ou d'une durée plus longue (quatre à six mois) pour ceux et celles soutenant en septembre. Ce stage est obligatoire, comme dans les parcours d'inscription.

La Voie Recherche est la préparation ad hoc aux études doctorales, mais il reste possible de poursuivre vers la thèse après un master sans passer par elle.

CONTACTS DE LA VOIE RECHERCHE

Responsables pédagogiques :

Martin VANIER (martin.vanier@u-pec.fr)

Secrétariat pédagogique : en cours de recrutement



LATTS | LABORATOIRE TECHNIQUES
TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS

LMMT Laboratoire
Ville
Mobilité
Transport



PARIS EST SUP ÉCOLE DOCTORALE
Ville, Transports
et Territoires

1.13 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

FORUM DES METIERS

Jeudi 1 février 2024 - Coordination : Marie-Paule Rousseau & Sandrine Vazquez.

Le forum des métiers est ouvert à tous les étudiant-es de l'EUP. Il permet de discuter, dans le cadre de petits groupes, avec des professionnel·les pour l'essentiel anciens étudiant-es de l'EUP, IUP (Institut d'Urbanisme de Paris) et IFU (Institut Français d'Urbanisme).

Parcours professionnels, évolution des métiers et des secteurs professionnels, contexte de travail sont ainsi abordés.

Il est clôturé par un cocktail permettant de poursuivre de manière plus informelle les échanges.



POUR DES RAISONS DE CAPACITÉ D'ACCUEIL, INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUX ATELIERS. LIEN D'INSCRIPTION COMMUNIQUÉ PROCHAINEMENT.

PLANNIFICATION ET STRATÉGIE TERRITORIALE • HABITAT

PROGRAMMATION ET CONCEPTION DE PROJET • TRANSPORTS ET MOBILITÉS

MONTAGE ET CONDUITE D'OPÉRATIONS • PRODUCTION ET DIFFUSION DES SAVOIRS (VIA RESEAUX)

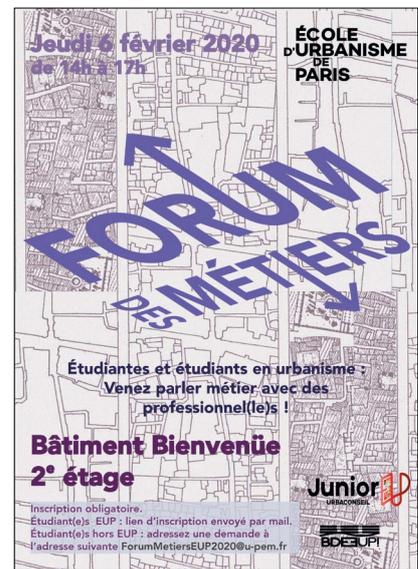
CARRIÈRE À L'INTERNATIONAL • ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ÉCOLE
D'URBANISME
DE PARIS

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRETEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Junior
URBANISME

BDEUP!



Affiches du Forum des Métiers, éditions 2018, 2019, 2020, 2021. © EUP/BDE/Junior EUP.

MASTER 2

Programmation, projet, management urbain

2023-2024

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

**Responsables du parcours PROMU (Programmation, projet,
management urbain) :**

Joël IDT (joel.idt@univ-eiffel.fr)

Emmanuel REDOUTEY (emmanuel.redoutey@u-pec.fr)

Secrétariat pédagogique :

Valérie CAMARD (valerie.camard@univ-eiffel.fr) - 01 71 40 80 90

2.1 PRÉSENTATION DU PARCOURS

PRESENTATION :

Le parcours PROMU forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les secteurs publics et privés de l'aménagement urbain. Les enseignements s'inscrivent dans les questionnements actuels de l'urbanisme et font écho à la diversification des acteurs et des pratiques, ainsi qu'à l'évolution de la commande, du montage et de l'économie des projets urbains. Ils intègrent également de nouvelles considérations écologiques : changement climatique, sobriété foncière, éco-conditionnalités des financements, adaptation des pratiques d'aménagement.

Ce parcours a ainsi pour ambition de former des professionnel·les en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre des démarches de projet adaptées à différents types d'espaces en mutation situés dans les métropoles, les villes petites et moyennes, les territoires ruraux, et impliquant une appréhension fine des contextes politiques, socio-économiques, environnementaux de l'action publique dans le domaine de l'aménagement.

Dans cette perspective, le parcours forme aux nouvelles compétences attendues au croisement de plusieurs champs professionnels :

- La programmation urbaine, entendue comme une démarche de définition d'objectifs concertés abordant les questions d'opportunité de faisabilité préalables à toute opération urbaine, associée à des méthodes de production de connaissances et de concertation impliquant de multiples acteurs des sphères politique, technique et citoyenne.
- La gestion de projet, entendue comme la définition et la conduite de processus de projet, de différents niveaux de complexité, depuis la réflexion prospective jusqu'à aux études pré-opérationnelles et à la gestion urbaine.

Ce parcours comprend également une formation aux procédures et aux outils de l'urbanisme opérationnel au service de projets situés (maîtrises d'ouvrage, montages, dispositifs de commande et de consultation).

LES POINTS FORTS DU PARCOURS :

- Une formation transversale et pluridisciplinaire aux métiers de la transformation concrète de la ville (projets urbains, espaces publics, services, équipements...), préparant à des carrières publiques ou privées : missions variées de définition et de conduite de projet (intention, stratégie, programmation, réalisation, gestion).
- Un lien étroit avec le monde professionnel de la programmation et de l'aménagement à travers les thématiques abordées, les spécialités des enseignant·es titulaires et invité·es et l'importance donnée aux ateliers de mise en situation professionnelle à partir de commandes réelles, inscrites dans le projet pédagogique.
- Des enseignements diversifiés dans leurs positionnements (pratiques, critiques, réflexifs) et les activités proposées (travaux dirigés, ateliers, visites, atelier d'écriture, etc.).

PARTENARIATS :

La formation repose sur des partenariats annuels avec les collectivités locales et organismes commanditaires des sujets d'atelier. À titre d'exemple : Cahors Agglo, Est Ensemble, ministère des Armées (MRAI), SPL Paris Seine, SEM Aménagement 77, Sequano, Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine, Cahors Agglo, Ville de Montigny-lès-

Cormeille, Ville de Sancerre, Ville d'Orléans, Ville des Lilas, partenaires de la Chaire du Grand Paris, etc.

Des partenariats sont établis pour la recherche de stages et l'insertion professionnelle avec des organisations professionnelles telles que la fédération CINOV-SYPAA (professionnel·les de la programmation), l'ACAD (Association des Consultants en Aménagement et en Développement des territoires) ou de nombreux intervenant·es professionnel·les extérieur·es issu·es des métiers de l'aménagement et de la conduite de projet.

INSERTION PROFESSIONNELLE :

Le parcours favorise l'insertion des étudiant·es dans un large panel de structures : collectivités locales et EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), opérateurs publics et parapublics (établissements publics, grandes institutions, sociétés publiques locales d'aménagement), bureaux d'étude spécialisés en assistance à maîtrise d'ouvrage, programmation, conduite de projet ou concertation, agences d'urbanisme, de paysage et d'architecture, groupes privés de l'aménagement ou de l'immobilier, foncières et entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS), opérateurs d'urbanisme transitoire ou structures associatives.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Le Master applique un régime de contrôle continu et de contrôle terminal dont les modalités seront précisées pour chaque enseignement.

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE :

Félix ADISSON (maître de conférences), Nadia ARAB (professeure des universités), Loréna CLÉMENT, Docteure en géographie-aménagement, Cécile CUNY (maîtresse de conférences), Hélène DANG VU (maîtresse de conférences), Charles DAUBAS (PAST), Ludovic HALBERT (chargé de recherche, CNRS), Joël IDT (professeur des universités), (Clément ORILLARD (maître de conférences), Emmanuel REDOUTEY (PAST), Lhouany SIESSIE (PAST), Taoufik SOUAMI (professeur des universités), Martin VANIER (professeur des universités), Marcus ZEPF (professeur des universités).

L'équipe est complétée par l'intervention régulière de différent·es professionnel·les ou chercheurs: Frédéric BARBE (association À la criée), Nathalie BONNEVIDE (Filigrane Programmation), Aliénor Heil SELIMANOVSKI (Institut Paris Région), François MEUNIER (Attitudes urbaines), Florent SAUZEDDE (Kantara, programmation culturelle), Thomas VERGÈS (paysagiste)...

Responsables pédagogiques :

Joël IDT (joel.idt@univ-eiffel.fr)

Emmanuel REDOUTEY (emmanuel.redoutey@u-pec.fr)

Secrétariat pédagogique :

Valérie CAMARD (valerie.camard@univ-eiffel.fr) - 01 71 40 80 90

2.2 ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

PREMIER SEMESTRE (S3)

UE	Intitulé	Heures	ECTS
UE 1	L'urbanisme en mutation	80h	7
EC 1.1	Espaces urbains en mutations	30h	3
EC 1.2	Les secteurs de l'immobilier en évolution : marchés et acteurs	24h	3
EC 1.3	La journée des métiers de la programmation, du projet et du management urbain	6h	0
EC 1.4	Voyage d'étude	20h	1
UE 2	Les démarches de projet : processus et méthodologies (1)	60h	8
EC 2.1	Prospective et planification territoriales	24h	3
EC 2.2	Programmation urbaine : méthodes et études de cas	24h	3
EC 2.3	Le foncier : enjeu et levier de l'aménagement	12h	2
UE 3	Organiser et mettre en œuvre 1	74h	7
EC 3.1	Acteurs et pilotage de projets urbains	20h	3
EC 3.2	Urbanisme opérationnel	24h	3
EC 3.3	Mise à niveau sur les logiciels	30h	1
UE 4	Atelier	80h	5
UE 5	Activités communes transversales au M2	20h	3
TOTAL	Premier semestre (S3)	314h	30

S3 : l'année de Master 2 est structurée en deux semestres. Le premier semestre de M2 correspond au troisième semestre (S3) du Master, en général. Le second semestre de M2 est également appelé S4.

UE : unité d'enseignement.

EC : enseignement complémentaire.

ECTS : *European Credit Transfer and Accumulation System* / Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

EMPLOI DU TEMPS PREVISIONNEL (S3)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09h30-12h30	9h- 13h	9h30- 12h30	09h30-12h30	Atelier
Programmation urbaine – Méthodes et études de cas	Urbanisme opérationnel / Le foncier : enjeu et levier de l'aménagement	Espaces urbains en mutation	Cours de mise à niveau sur les logiciels / Atelier	
14h00-17h00	14h00-17h00	14h00-17h00		
Prospective et planification appliquées	Les secteurs de l'immobilier en évolution : marchés et acteurs	Acteurs et pilotage de l'urbanisme	Atelier	

SECOND SEMESTRE (S4)

UE	Intitulé	Heures	ECTS
UE 6	L'urbanisme en controverses	50,5h	6
EC 6.1	Les projets urbains face aux enjeux sociaux et environnementaux	26h	2
EC 6.2	English for urban planners and designers	12h	2
EC 6.3	Urbanisme et innovation : approches critique et méthodologique	12,5h	2
UE 7	Démarches de projet : processus et méthodologies 2	50h	6
EC 7.1	Concertation et modalités collaboratives	24h	3
EC 7.2	La programmation, de la ville à l'équipement	26h	3
UE 8	Organiser et mettre en œuvre 2	64h	8
EC 8.1	Économie politique de la production urbaine	24h	3
EC 8.2	Représenter, Projeter	20h	2
EC 8.3	Atelier	20h	3
UE 9a	[Option Voie Professionnelle (VP)] Capacités rédactionnelles	32h	9
EC 9a.1	Commander-répondre aux appels d'offre	20h	3
EC 9a.2	Séminaire mémoire et stage	12h	6
UE 9b	[Option Voie Recherche (VR)] Mémoire de recherche	-	9
EC 9b.1	Théorie et pratique recherche en urbanisme	-	3
EC 9b.2	Mémoire de recherche		6
UE 10	Activités communes transversales au M2	-	1
TOTAL	Second semestre (S4)	196,5	30

EMPLOI DU TEMPS PREVISIONNEL (S4)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10h30-12h30	9h30-12h30	9h- 11h / 11h-13h	10h-13h	Atelier / Séminaire Mémoires
Concertation et modalités collaboratives	Représenter Projeter	Programmation, de la ville à l'équipement	Atelier / Commander et répondre aux appels d'offre	
14h-17h	14h-17h	14h-17h	Atelier / Commander et répondre aux appels d'offre	
Économie politique de la production urbaine	Urbanisme et innovation : approches critique et méthodologique	English for urban planners and designers		

Note : les horaires de cours sont donnés ici à titre indicatif. Le nombre de séances varie aussi entre les cours.

- Le détail sera donné au début de chaque cours par l'enseignant-e responsable.

- Un emploi du temps global sera également communiqué, à la rentrée pour le premier semestre (S3), et en janvier pour le second semestre (S4).

2.3 DESCRIPTION DES MODULES

UE 1	L'URBANISME EN MUTATION
EC 1.1	Espaces urbains en mutations
Responsable	Loréna CLÉMENT
<p>OBJECTIFS : au cours des dernières décennies, les espaces urbanisés ont connu, en France comme ailleurs en Europe, de profondes évolutions. Elles résultent de grandes dynamiques macroéconomiques (mondialisation, métropolisation) et de recompositions locales, spontanées ou suscitées par des interventions volontaristes, publiques ou privées. Si le fait métropolitain constitue un élément central de la compréhension de ces transformations, il est loin d'épuiser la diversité des recompositions en cours. L'action publique urbaine est désormais confrontée à une complexité et à une diversité croissante des contextes et des enjeux (spatiaux, sociaux, économiques, culturels) d'intervention. Ainsi, ce cours visera à former les étudiantes à la contextualisation de l'activité de l'urbanisme, et plus particulièrement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier et décrypter la diversité des espaces en mutation. ▪ Interpréter les enjeux et les contenus des politiques et des projets, les systèmes d'acteurs associés à ces différents types d'espaces. ▪ Repérer les tendances et les évolutions territoriales susceptibles de faire évoluer les objectifs et les modalités de l'action publique locale. <p>Ce cours contribue à améliorer la capacité des étudiant·es à mettre en relation leurs futures missions (études, programmation, conduite de projet, etc.) avec leurs contextes et leurs finalités (économiques, sociales, culturelles, etc.), mais aussi à privilégier l'élaboration de solutions ad hoc. Il vise également à renforcer la culture internationale des étudiant·es en confrontant le cas français à d'autres pays d'Europe</p>	
<p>CONTENU : le cours est structuré en 10 séances. Il s'organise en deux séquences.</p> <p>1. Le paradigme métropolitain : une approche critique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction : mutations urbaines et standardisation des projets d'aménagement ? - Des trajectoires métropolitaines contrastées : Lyon et Marseille <p>2. Des contextes urbains variés en territoire métropolitain</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique de la ville et développement urbain, le cas du soutien à l'entrepreneuriat - Conflits et limites des projets métropolitains : l'aménagement du Triangle de Gonesse (intervention de Stéphane Tonnelat) - Visite de site en région parisienne (les mutations territoriales à Saint-Denis) - Les espaces périurbains, des territoires durables ? <p>3. La diversité des espaces en France : enjeux, stratégies et projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Villes moyennes et renouvellement urbain, du local au national (intervention de Julie Chouraqui) - Les défis de l'action publique dans les espaces ruraux - Villes désindustrialisées et stratégies d'aménagement + exercice de note de synthèse 	
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BARBIER Clement, « Le mythe de la métropole attractive », <i>Métropolitiques</i>, 20 mars 2023. https://metropolitiques.eu/Le-mythe-de-la-metropole-attractive.html ▪ BEAL Vincent, FOL Sylvie, MIOT Yoan, ROUSSEAU Max., « Varieties of right-sizing strategies: comparing degrowth coalitions in French shrinking cities », dans <i>Urban Geography</i>, Londres, Routledge (Taylor & Francis), 2019. ▪ BEHAR Daniel, DELPIROU Aurélien (dir.), <i>Atlas du Grand Paris. Une métropole en mutations</i>, Paris, Autrement, 2020, 96 pages. ▪ BOURDIN Alain, CASTEIGTS Michel, IDT Joël, <i>Mutations sociétales et action publique urbaine</i>, Tome 1, « Un cadre d'analyse », La Tour-d'Aigues, Éditions de L'Aube, 2020, 308 pages. ▪ DEMAZIÈRE Christophe, « Pourquoi et comment analyser les villes moyennes ? », dans <i>Métropolitiques</i>, 2013. [URL : https://www.metropolitiques.eu/Pourquoi-et-comment-analyser-les.html - Dernière consultation : 2021.06.08.] 	

▪ OFFNER Jean-Marc, *Anachronismes urbains*, Paris, Presses de science Po, 2020, 208 pages.

UE 1	L'URBANISME EN MUTATION
EC 1.2	Les secteurs de l'immobilier en mutation : marchés et acteurs
Responsable	Hélène Dang Vu
<p>OBJECTIFS : la production immobilière est aujourd'hui peuplée de nombreux acteurs institutionnels répondant d'une manière sectorisée aux besoins de la société urbaine : des bailleurs sociaux répondent à une partie du besoin de logement, des promoteurs d'ensemble d'individuels groupés à une autre, des promoteurs et foncières commerciales répondent aux besoins de la société de consommation, des promoteurs spécialisés en bureaux produisent des espaces pour les besoins liés au travail, etc. Or cette organisation que nous connaissons actuellement s'inscrit dans l'héritage d'une histoire longue mais aussi dans des mutations importantes correspondant à la période dans laquelle nous sommes. Le développement d'une politique publique en aménagement a suscité la création de marchés et d'acteurs pour répondre aux nouveaux besoins d'une société en voie d'urbanisation accélérée. Puis ces marchés et acteurs ont évolué en suivant le renouvellement de cette société urbaine et de ses modes de vie mais aussi les transformations des logiques politiques, financières, juridiques qui les encadrent.</p>	
<p>CONTENU : cette analyse de l'évolution du monde de l'immobilier sera abordée après une introduction commune en sept séquences thématiques, une par secteur, comptant une ou deux séances en fonction des différents marchés et des acteurs qui structurent ces secteurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction : l'évolution commune besoins/acteurs. 2. L'habitat : les politiques et la production du secteur social. 3. L'habitat : les divers mondes du secteur marchand. 4. Le commerce : développement et renouvellement des acteurs privés spécialisés. 5. Le commerce : d'une politique à des acteurs pour une maîtrise publique. 6. Le travail : le marché complexe de l'immobilier tertiaire. 7. Le travail : les nouvelles formes de lieux de travail (espaces de coworking, fab-lab, etc.) [Flavie Ferchaud]. 8. Le loisir en trois états : les marchés du tourisme, de l'entertainment au quotidien, des « tiers lieux » ludiques. 	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DESSE René-Paul, FOURNIÉ Anne, GASNIER Arnaud, LEMARCHAND Nathalie, METTON Alain, SOUMAGNE Jean, <i>Dictionnaire du commerce et de l'aménagement</i>, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008. ▪ DRIANT Jean-Claude, MADEC Pierre, <i>Les crises du logement</i>, Paris, Presses Universitaires de France, 2018. ▪ GILLI Frédéric (dir.), « Les nouvelles politiques du logement » (dossier), dans <i>Métropolitiques</i>, 2011. [URL : https://www.metropolitiques.eu/Les-nouvelles-politiques-du.html - Dernière consultation : 2021.06.08.] ▪ JEHL Laura, (2019), « Restructurer les zones commerciales périphériques face aux mutations du commerce : objectifs, méthodes et nouveaux jeux d'acteurs », dans <i>Revue internationale d'urbanisme</i>, no 7, 2019. [URL : http://www.riurba.review/Revue/restructurer-les-zones-commerciales-peripheriques-72/ - Dernière consultation : 2021.06.08.] ▪ NAPPI-CHOULET Ingrid, <i>L'Immobilier d'entreprise, analyse économique des marchés</i>, Paris, Economica, 2010. ▪ POLLARD Julie, « Les grands promoteurs immobiliers français », dans <i>Flux</i>, n° 69, 2007, p. 94-108. 	

UE 1	L'URBANISME EN MUTATION
EC 1.3	La journée des métiers de la programmation, du projet et du management urbain
Responsable	Lhouany Siessie
<p>OBJECTIFS : cette journée vise à expliciter l'organisation et les fonctions du milieu de la programmation, de l'urbanisme opérationnel et des métiers de l'immobilier. Elle vise à accompagner individuellement les étudiant-es dans la formulation de leurs projets professionnels, et de les outiller pour passer avec succès les étapes nécessaires à l'obtention d'un stage et/ou d'un emploi.</p> <p>Nota: « la journée des métiers » propre au parcours PROMU ne doit pas être confondue avec le « forum des métiers de l'EUP ».</p>	
<p>CONTENU : il s'agit d'une séance immersive au cours d'une journée entière. Elle vise tout d'abord présenter aux étudiant-es la sphère de l'urbanisme opérationnel, de l'aménagement et de la promotion immobilière, publique, parapublique et privée, afin qu'ils et elles puissent mieux appréhender les mondes professionnel dans lequel ils et elles seront amenés à évoluer.</p> <p>Y seront présentées une vaste gamme de structures, de métiers, d'organisations professionnelles adossées à de nombreux exemples.</p> <p>D'autre part, cette séance vise à échanger avec chaque étudiant-e en présence du reste du groupe sur les spécificités de son projet professionnel. Quelles sont les entreprises et institutions susceptibles de répondre à ses envies ? Cette séance permettra de fournir aux urbanistes en herbe une gamme d'outils et de références pour affiner leurs stratégies de positionnement professionnel.</p> <p>Enfin, le troisième volet de cette séance préparera les étudiant-es à cibler, trouver et répondre à des offres d'emploi, passer des entretiens et avoir une stratégie professionnelle numérique cohérente. Ce volet sera complété par le retour d'expérience d'une intervenant-e extérieur-e.</p>	
<p>LIENS UTILES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/metiers/fiche-metier/urbaniste.html ▪ https://www.apec.fr/tous-nos-metiers/etudes-recherche-et-developpement/urbaniste.html ▪ http://www.jeunes-urbanistes.fr/?p=3289 	

UE 1	L'URBANISME EN MUTATION
EC 1.4	Voyage d'études
Responsables	Hélène Dang Vu, Charles Daubas
<p>OBJECTIFS : le voyage d'études, à visée intégratrice pour l'ensemble de la promotion de l'année, a lieu chaque année dans un territoire métropolitain en France ou à l'étranger.</p> <p>Le voyage consiste à faire des visites de terrain et à rencontrer des acteurs en charge de politiques et projets urbains afin d'interroger les enjeux, les logiques, les contraintes de la production urbaine dans ces contextes territoriaux. Cette réflexion est menée à de multiples échelles et doit permettre de discuter à la fois des stratégies métropolitaines mais aussi du détail de projets considérés comme emblématiques de chaque ville. À titre d'exemple, les territoires visités les années précédentes :</p> <p>2017 : La Wallonie : Liège – Louvain-la-Neuve – Charleroi 2018 : Hambourg 2019 : La Côte d'Azur : Nice – Toulon 2021 : Rome et ses périphéries 2022 : Milan 2023 : La Wallonie : Liège – Louvain-la-Neuve – Charleroi</p>	
<p>CONTENU : cinq jours de visites de terrain avec des acteurs de la production urbaine et avec des chercheurs et chercheuses.</p>	

UE 2	LES DEMARCHES DE PROJET : PROCESSUS ET METHODOLOGIES 1	
EC 2.1	Prospective et planification territoriales	
Responsable	Martin Vanier	
<p>OBJECTIFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Débattre du futur et de ce qu'on sait en dire aujourd'hui. ▪ Ouvrir le champ de la prospective urbaine et documenter les certitudes et les incertitudes qui éclaire l'avenir. ▪ Distinguer la prospective, la prévision, la projection, la prévention, etc. ▪ Faire un choix parmi les méthodes qui éclairent le futur et invoquent l'anticipation. ▪ Réfléchir aux formes et fonctions de la prospective depuis qu'elle a pris place dans l'action publique et l'action en général. ▪ Apprendre à recourir à une étape prospective dans la conduite de l'élaboration du projet d'urbanisme, quel qu'il soit. ▪ Apprendre à construire rapidement quelques scénarios prospectifs sur un sujet donné. 		
<p>CONTENU : les apprentissages énoncés ci-dessus se font exclusivement à partir de situations concrètes, qui servent de cadres d'interpellation des étudiant-es. Le professeur ne propose pas à proprement parler un cours savant de prospective, comme s'il s'agissait d'une matière en soi. Il pousse à la réflexion à partir de cas concrets sur lesquels les étudiant-es travaillent en sous-groupe. Les étudiant-es ont le choix des sujets à partir desquels ils et elles se proposent « d'entrer en prospective ». Une solution peut être de s'appuyer sur les cas d'études des ateliers, pour les alimenter de travaux prospectifs. Mais on peut aussi faire d'autres choix, thématiques ou situés. Le cours alterne les moments d'intervention professorale, toujours sur un sujet rencontré concrètement dans l'activité, et les moments où les étudiant-es découvrent par eux-mêmes ce qu'il faut faire pour faire avancer le projet d'urbanisme par la prospective. Contrairement à ce que laisse entendre l'intitulé, le cours ne traite pas de planification, laquelle relève d'un tout autre savoir-faire et de toute autre problématique. Le cours est noté sous forme de contrôle continu par une note globale attribuée par sous-groupes. Il n'y a pas de notes individuelles dans ce cours.</p>		
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CAZES Bernard, <i>Histoire des futurs: les figures de l'avenir de saint Augustin au XXIe siècle</i>, Paris, L'Harmattan, 2008. ▪ DE BRABANDÈRE Luc, MIKOLAJCZAK Anne, « Il sera une fois... la prospective stratégique », dans <i>L'Expansion Management Review</i>, n° 128, 2008, p.32-43. [URL : https://www.cairn.info/revue-l-expansion-management-review-2008-1-page-32.htm - Dernière consultation : 2021.06.08.] ▪ VANIER Martin, <i>La prospective au temps du coronavirus</i>, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2020. [URL : https://www.pug.fr/produit/1836/9782706149160/la-prospective-au-temps-du-coronavirus - Dernière consultation : 2021.06.08.] ▪ VANIER Martin, « Territoires 2040 : 28 scénarios et une relecture transversale », dans <i>L'information géographique</i>, 79(2), 2015, p. 79-93. ▪ VANIER Martin, « Trois faux amis et un enterrement », dans <i>Urbanisme</i>, n° 386, 2012, p.65-66. ▪ Dossier « Prospective et territoires », dans <i>Urbanisme</i>, n° 386, 2012, p. 27-75. ▪ Revue Futuribles. [URL : https://www.futuribles.com/fr/] 		

UE 2	LES DEMARCHES DE PROJET : PROCESSUS ET METHODOLOGIES 1
EC 2.2	Programmation urbaine : méthodes et études de cas
Responsables	Nathalie Bonnevide, Emmanuel Redoutey
<p>OBJECTIFS : ce cours essentiellement méthodologique s'appuie sur un panorama de démarches et d'études de programmation urbaine, abordées du point de vue de la maîtrise d'ouvrage (pilotage) et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en programmation (missions de conseil et d'étude).</p> <p>Processus : organisation de la démarche programmatique, étapes techniques et décisionnelles, définition / reformulation de la commande, conduite et animation des concertations.</p> <p>Diagnostic et questionnement programmatique : enquête par entretiens et collecte de données, modalités de concertation et d'implication d'acteurs institutionnels et non institutionnels, diagnostic territorial et urbain, études de marché, analyse des contraintes techniques et opérationnelles.</p> <p>Élaboration et évaluation de scénarii programmatiques : méthodes de scénarisation, points de choix et d'arbitrage politiques, techniques ou opérationnels, approche financière et économique, évaluation environnementale.</p> <p>Mise en forme du programme urbain : principes de schématisation et de rédaction, outils et méthodes de dimensionnement, prospective sociodémographique, dimensionnement des équipements publics, programmation du logement, des commerces et services, etc.</p> <p>Modalités de consultation de concepteurs et/ou aménageurs : dossiers de consultation, analyse et évaluation de projet, préparation et animation de commissions techniques et jurys, assistance à la conduite des procédures et des missions de MOE (maîtrise d'œuvre) urbaine.</p> <p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Articuler les échelles de réflexion et d'intervention en programmation. ▪ Préciser et retranscrire les objectifs de la MO (maîtrise d'ouvrage) et de ses partenaires. ▪ Croiser les problématiques environnementales et socio-économiques. ▪ Élaborer et représenter des schémas méthodologiques appliqués. ▪ Poser les termes du diagnostic et des concertations préalables. ▪ Élaborer et évaluer des scénarii programmatiques. ▪ Articuler processus de projet, procédures et montages opérationnels. 	
<p>CONTENU : l'enseignement s'appuie sur des études de cas dans différents contextes et à différentes échelles (centre-bourgs, projets de renouvellement urbain, projets de reconversion, équipements et espaces publics). Il comprend des travaux dirigés consistant à analyser une commande et à formuler une réponse méthodologique sur la base d'un cahier des charges remis aux étudiant-es. L'exercice consiste à mettre les étudiant-es en situation de construire et d'argumenter une démarche de projet et un processus d'étude. Les TD (travaux dirigés) sont réalisés individuellement et en groupes.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BONNEVIDE Nathalie, MARIE Jean-Baptiste, <i>Programmation urbaine</i>, Paris, Le Moniteur, 2021. ▪ MIQCP (Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques), <i>Maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement urbain, la démarche stratégique de programmation urbaine</i>, décembre 2015. [URL : http://miqcp.gouv.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=85:maitrise-d-ouvrage-de-l-operation-d-amenagement-urbain&catid=10:guides&Itemid=116&lang=fr - Dernière consultation : 2021.06.08.] ▪ MEUNIER François, REDOUTEY Emmanuel, ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « Appels à projets innovants, concours de programmes ou de programmation ? », dans <i>Urbanisme</i>, n° 410, octobre 2018, p. 8-10. ▪ MEUNIER François, « Adopter la démarche de programmation urbaine », dans <i>Courrier des Maires</i>, février 2010. ▪ MEUNIER François, « Le paradoxe de la programmation urbaine », dans <i>Urbanisme</i>, mai-juin 2010. ▪ PINOT Gérard, REDOUTEY Emmanuel, <i>Démarches de programmation architecturale, de l'usage à l'ouvrage</i>, Paris, Le Moniteur, 2021. ▪ ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « La programmation architecturale et urbaine, émergence et évolution d'une fonction », dans <i>Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine</i>, 24/25, 2009, p.143-158. 	

UE 2	LES DEMARCHES DE PROJET : PROCESSUS ET METHODOLOGIES 1
EC 2.3	Le foncier : enjeu et levier de l'aménagement
Responsable	Aliénor Heil Selimanovski
<p>OBJECTIFS : l'activité d'aménagement implique une intervention sur le foncier dans ses dimensions à la fois sociale, matérielle et juridique. Depuis la planification jusqu'aux pratiques opérationnelles, l'urbanisme vise en effet à modifier ou préserver l'usage, l'occupation et la propriété du sol. Réciproquement, l'accès à la ressource foncière est nécessaire pour réaliser des projets d'aménagement et ce faisant des politiques urbaines.</p> <p>Les objectifs pédagogiques sont d'acquérir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une compréhension des enjeux socio-économiques, politiques et environnementaux de la production foncière. ▪ Une connaissance des acteurs, outils, règlements, ainsi que de la fiscalité de l'action foncière. ▪ Des éléments stratégiques, méthodologiques et empiriques d'intervention foncière. <p>CONTENU : le cours propose une revue des outils de la politique foncière, de leurs articulations et de leurs effets en s'appuyant sur des projets opérationnels français et des exemples de stratégies foncières mises en œuvre en Île-de-France. Il se compose de séances articulant apports de contenu et travaux dirigés (TD). Il se déroulera en trois temps : premièrement les outils des politiques foncières et des projets d'aménagement. Deuxièmement les modalités d'élaboration de stratégies foncières contextualisées. Enfin, les impacts du cadre fiscal sur les comportements des acteurs de la chaîne de production foncière. L'enseignement sera évalué par un examen de 90 minutes au cours duquel les étudiant-es seront invité-es réagir à la lecture d'un article de presse à partir des notions clés travaillées en TD.</p>	

UE 3	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 1	
EC 3.1	Acteurs et pilotage de projets urbains	
Responsables	Joël IDT	
<p>OBJECTIFS : L'objet du cours sera de traiter des dispositifs de pilotage de projets urbains en analysant les systèmes d'acteurs et les organisations. Il s'agit de préciser les rôles de chacune, les marges de manœuvre, les logiques d'action, les complémentarités et les concurrences possibles, la manière dont ils mobilisent les procédures et les dispositifs contractuels, etc.</p> <p>L'objectif est que les étudiant-es apprennent à analyser finement les spécificités du jeu d'acteurs d'un projet urbain, et de les outiller pour se positionner en conséquence dans leur activité professionnelle future. Nous aborderons entre autres, les missions et statuts des porteurs de projets et de la maîtrise d'ouvrage urbaine (collectivités, aménageurs privés et publics, services déconcentrés, etc.), la maîtrise d'œuvre urbaine, les promoteurs et les opérateurs constructeurs, les intervenants occasionnels dans les opérations, etc.</p>		
<p>CONTENU : Le cours s'organise en 7 séances :</p> <p>Séance 1 : les acteurs de l'aménagement. Séance 2 : les projets urbains : des opérations complexes. Séance 3 : l'activité de production de logement. Séance 4 : acteurs, pilotage, outils des opérations en quartiers anciens. Séance 5 : acteurs, pilotage, outils des opérations de développement économique. Séance 6 : acteurs, pilotage, outils de l'urbanisme durable. Séance 7 : acteurs, pilotage, outils à l'échelle métropolitaine.</p>		
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ASCHER François, <i>Les Nouveaux principes de l'urbanisme</i>, Clamecy, Éditions de l'Aube, 2001. ▪ BARAUD-SERFATY Isabelle, « Vers la privatisation du projet urbain, les nouvelles relations aménageurs – promoteurs ou les recompositions de la chaîne de l'immobilier », dans <i>Actes pratiques et ingénierie immobilière</i>, 2014, p. 11-20. ▪ GUELTON Sonia, <i>Gérer l'aménagement urbain</i>, PUR, 2014, 264 p. ▪ LACAZE Jean-Paul, <i>Les méthodes de l'urbanisme</i>, PUF, coll. "Que sais-je?", Paris, 2009 ▪ LORRAIN Dominique, <i>L'urbanisme 10, Raisons d'Agir</i>, Paris, 2018 ▪ VILMIN Thierry, <i>L'aménagement urbain : acteurs et système</i>, Parenthèses, Marseille, 2015 		

UE 3	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 1
EC 3.2	Urbanisme opérationnel
Responsable	Lhouany Siessie
<p>OBJECTIFS : le cours 'Urbanisme opérationnel' a pour objectif d'apporter aux étudiant-es les bases du montage d'opérations urbaines complexes. Il vise à présenter les logiques des différents intervenants dans la chaîne de production urbaine : collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État, équipes de programmation, maîtrises d'ouvrages opérationnelles, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers, bureaux d'études partenaires du projet, concessionnaires, gestionnaires, investisseurs, utilisateurs et utilisatrices finaux et finales, citoyen-es.</p> <p>L'ensemble du corpus méthodologique permettant de maîtriser les bases du montage et du pilotage d'une opération urbaines complexes sera abordé, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les compétences des acteurs et leurs approches stratégiques, ▪ Les principales procédures d'urbanisme, ▪ Le cadre réglementaire du code de l'environnement qui s'impose aux opérations urbaines, ▪ L'approche financière : bilan aménageur et bilan promoteur, <p>Comment conjuguer la somme des intérêts spécifiques au sein d'un projet cohérent ? Comment combiner complexité croissante des objets produits, mode projet et approche concertée ?</p> <p>Le cours est adossé à une série d'études de cas concrets offrant aux étudiant-es des connaissances théoriques et pratiques sur les outils juridiques, financiers et techniques de montage et de conduite d'opérations d'aménagement, via une part importante de travaux dirigés (TD).</p>	
<p>CONTENU : Ce cours sera organisé en 8 séquences.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les rôles et les missions des acteurs clefs de l'aménagement. 2. Les outils de la puissance publique en matière d'aménagement et de maîtrise foncière. 3. La réalisation et la gestion des espaces publics et des réseaux. 4. La réalisation et la gestion des équipements. 5. Valorisation foncière et promotion immobilière. 6. Suivre le déroulé d'un projet urbain : plannings, phasages, chemins critiques et monitoring. 7. Manager le risque par le bilan d'aménagement. 8. Étude de cas d'un projet en milieu existant. 	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ARAB Nadia, « Activité de projet et aménagement urbain : les sciences de gestion à l'épreuve de l'urbanisme », dans <i>Management & Avenir</i>, 2(12), 2007, p. 147-164. ▪ FREBAULT Jean, <i>La Maîtrise d'ouvrage urbaine</i>, Paris, Le Moniteur, 2006. ▪ GATEAU-LEBLANC Nicolas, <i>Montage d'opérations d'aménagement</i>, Paris, EFE, 2011, 176 pages. ▪ GENESTE Stanley, <i>Initiation au montage d'une opération d'aménagement : Acteurs et partenariats – études préalables et pré-opérationnelles – Montage juridique et financier</i>, Paris, Le Moniteur, 2016, 350 pages. ▪ IDT Joël, « Le temps de la réalisation des projets urbains : une fabrique a posteriori des enjeux politiques de l'action collective », dans <i>Géocarrefour</i>, 87/(2), 2012, p. 75-85. ▪ IDT Joël, « Aux frontières entre public et privé : vers un renouveau des formes d'intervention des sociétés d'économie mixte locales dans l'aménagement urbain en France ? », Communication au colloque de l'ASRDLF : Association de Science Régionale de Langue Française, 2014. ▪ MÉROT Christine, <i>Montage d'une opération immobilière privée</i>, le Moniteur 2e édition, 2020, 290 pages. <p>VERPEAUX Michel, RIMBAULT Christine, WASERMAN Franck, <i>Les collectivités territoriales et la décentralisation</i>, La documentation française, juin 2021, 235 pages.</p>	

UE 3	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 1
EC 3.3	Mise à niveau sur les logiciels
Responsables	Emmanuel Redoutey (coordination), Guillaume Buleté et Gianluca Marzilli
<p>OBJECTIFS : ce cours obligatoire vise l'acquisition ou l'approfondissement du fonctionnement de logiciels couramment utilisés dans le champ de la cartographie urbaine, de la PAO et du traitement de données en urbanisme. Cet enseignement pratique doit aider les étudiant-es à se sentir plus à l'aise avec ces outils techniques.</p> <p>Selon le niveau des étudiants, il s'agira d'initiation, de mise à niveau ou de perfectionnement.</p> <p>Ces apprentissages et approfondissements pourront être appliqués et directement utilisés dans le cadre des ateliers.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Excel et tableurs utilisés dans le domaine du traitement statistique ▪ Qgis (GM) ▪ La suite Adobe : Illustrator, Photoshop, InDesign <p>Les cours Qgis et Excel sont assurés par Gianluca Marzilli, géomaticien, data-analyste et cartographe à l'Institut Paris Région.</p> <p>Les cours Adobe sont assurés Guillaume Buleté, titulaire d'un master de design graphique (ESAD de Reims), graphiste indépendant.</p> <p>L'activité comprend 2 sessions principales :</p> <p>Session 1 (18 h) : Fondamentaux de Excel (6h) suivis par l'ensemble de la promotion + fondamentaux de Qgis (6h) et Adobe (6h) en sous-groupes</p> <p>Session 2 (12h) : Approfondissements Adobe ou Qgis (12 h) (inscription des étudiants en groupe d'approfondissement Qgis ou Adobe selon leur niveau, indépendamment des groupes d'atelier)</p> <p>Liens avec les ateliers : constitution fonds de plan, soutien à la production de diagnostics et schémas (session 1), mise en forme de cartes liées aux ateliers (session 2).</p>	
<p>À NOTER</p> <p>Les étudiant-es suivront, en demi-groupe, la session d'approfondissement de 12 heures sur Qgis OU Adobe en fonction de leur formation initiale et des compétences déjà acquises. Ce choix sera discuté et ajusté avec les responsables de la formation, en fonction du parcours de chacune et des compétences prioritaires à acquérir ou approfondir, individuellement et collectivement selon les groupes d'atelier.</p>	

UE 4	ATELIER
Responsables	Hélène Dang-Vu et Clément Orillard, Joël Idt et Emmanuel Redoutey

MODALITES : L'atelier est un dispositif central de la démarche de professionnalisation. La mise en situation professionnelle s'appuie sur une commande réelle d'un partenaire public ou privé (collectivité ou aménageur public, bailleur, foncière ou association, services de l'État, etc.) prospecté en amont par l'équipe pédagogique. Chaque commande, sur un sujet et un terrain d'intervention particulier, fait l'objet d'une convention d'étude avec l'Université assortie d'une annexe problématique remise aux étudiants. Les groupes d'atelier, encadrés par deux enseignant-es, sont constitués pour valoriser la pluridisciplinarité et la diversité des formations d'origine des étudiants : urbanisme, géographie et aménagement, architecture, sciences politiques, sociologie, droit, etc.

L'activité d'atelier se déroule d'octobre à mars et fait l'objet de deux restitutions :

- La première sous forme de soutenance à l'EUP en présence des commanditaires : cette première étape (S3, octobre à janvier) consiste à poser des orientations stratégiques basées sur la production d'un diagnostic problématisé, pour solliciter les réactions du (ou des) commanditaire(s).
- La seconde, à visée de mise en situation professionnelle se déroule chez le commanditaire, en présence d'élus et/ou partenaires. Cette deuxième étape (S4, janvier-février) comprend la mise en forme du rapport final avec approfondissement des propositions programmatiques et des processus de projet proposés.

L'atelier permet de développer plusieurs compétences :

1. Problématiser l'espace dans une perspective d'action.

Production et analyse de données : politiques publiques et documents de planification, dynamiques sociodémographiques, mutations socioéconomiques, corpus de références, enquêtes quantitatives et qualitatives, analyses foncières, usages et fonctionnement d'un site...

2. Coopérer et interagir dans un système d'acteurs complexe.

L'atelier en mode projet et la conduite d'entretiens contribuent à expérimenter des compétences de coopération et de travail en équipe : analyse des jeux d'acteurs (politiques, professionnels, citoyens) mis en perspective avec les sciences politiques et la sociologie de l'action.

3. Construire des processus de projet dans un contexte d'incertitude.

L'atelier vise in fine à proposer des démarches de projet et de transformation de l'espace en identifiant des vecteurs de changement, des scénarios transitoires ou pérennes et des conditions de faisabilité et de montage dans des situations d'incertitude.

4. Développer une posture professionnelle et éthique

L'atelier renforce les capacités d'auto-apprentissage des étudiant-es. Au travers des échanges avec différents acteurs, il leur permet également de se positionner dans la diversité des métiers de l'urbanisme et de pratiques émergentes tout en s'interrogeant sur .

Sujets d'atelier 2022-2023



UE 6	L'URBANISME EN CONTROVERSES
EC 6.1	Les projets urbains face aux enjeux sociaux et environnementaux
Responsables	Charles Daubas
<p>OBJECTIFS :</p> <p>Cet enseignement prend la forme d'une exploration urbaine, à la rencontre d'un territoire francilien et d'acteurs qui participent d'une controverse autour d'une question d'aménagement.</p> <p>L'objectif est triple :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se confronter à des discussions et conflits relatifs à la transformation du cadre bâti sur fond de dynamique de métropolisation, notamment à travers des rencontres avec des habitant.es et des militant.es ; ▪ Sortir du cadre classique de l'aménagement et des procédures, en s'ouvrant à des paroles autres et des processus alternatifs qui permettent d'approcher une complexité qui fait la matière politique de la ville ▪ Expérimenter une nouvelle forme de production et de restitution de connaissances sur un territoire au moyen de l'atelier d'écriture ; 	
<p>CONTENU :</p> <p>Cette unité d'enseignement (UE) mobilise une étude de cas situés en ile de France, et qui recoupe une ou plusieurs de ces dimensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des conflits à forte notoriété, ou à grande échelle, autour de grands projets iconiques (JO 2024, projets d'infrastructures lourdes de transports, etc) ou à l'inverse des conflits fragmentés, de petite échelle et/ou de faible intensité (squat, renouvellement urbain, densification, contentieux PLU [plan local d'urbanisme], etc.), qui interrogent autrement les processus de métropolisation. ▪ Des controverses liées spécifiquement à une problématique d'aménagement (projet urbain, infrastructure de transport, projet d'équipements public ou privé, etc), ou à des sujets sectoriels qui appellent une réponse publique en terme d'aménagement et de gestion de l'espace : controverses environnementales sur les questions de pollution, de santé publique, de gestion des ressources en eau, controverses autour du droit à la ville, quand à l'accueil de publics précaires ou de certaines fonctions urbaines (habitat social, équipements d'accueil spécifiques etc.) <p>Cet ensemble de cas sera travaillé à travers des rencontres, explorations urbaines, entretiens et exercices d'écritures.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CHATEAURAYNAUD Francis, DEBAZ Josquin, Aux bords de l'irréversible. Sociologie pragmatique des transformations, Paris, Pétra, 2017. ▪ DECHEZELLES Stéphanie, OLIVE Maurice (dir.), Politisation du proche, les lieux familiers comme espaces de mobilisation, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019. ▪ GINGRAS Yves, Sociologie des Sciences. Chap 4, Les déterminants sociaux des connaissances scientifiques, PUF ▪ HOUDART Sophie, THIERRY Olivier, Humains et non humains, comment repeupler les sciences sociales ? Paris, La Découverte, 2011, 368 pages. ▪ LATOUR Bruno, Où atterrir ? Comment s'orienter en politique, Paris, La Découverte, 2017. ▪ Revues Nature Sciences Sociétés. URL : https://www.nss-journal.org ▪ Revue Terrestres. URL : https://www.terrestres.org/ ▪ SEURAT Clémence, TARI Thomas, Controverses mode d'emploi, Foreccast. 	

UE 6	L'URBANISME EN CONTROVERSES
EC 6.2	English for urban planners and designers
Responsable	Jacob Simpson
<p>OBJECTIFS: références et modèles d'aménagement internationaux traversent constamment la production de la ville : de grands projets constituent des repères archétypiques de l'urbanisme international (la régénération des Docks de Londres, le renouvellement de Bilbao), des benchmarks sont constamment réalisés à partir d'exemples d'ici et d'ailleurs (la highline à New York, le Learning Center à Lausanne), de grands débats relatifs aux modèles de développement urbain traversent les frontières, souvent provoqués lors d'épisodes de crises (cf. les débats sur les <i>shrinking cities</i>, « Managing shrinking cities in an expanding world » (The Conversation, 2018); sur l'accueil des migrant-es « Migrants, refugees, emergency camps: Planners have nothing to say? » (blog de la RIURBA, 2016); et aujourd'hui sur la ville post-Covid, etc.).</p> <p>Ce cours n'est donc pas un cours de langue anglaise mais un lieu de discussions en langue anglaise, de cas d'études et de mise en débats des pratiques internationales d'urbanisme. L'objet de ces séances sera de débattre de la circulation des modèles d'aménagement et de production urbaine dans le monde mais aussi des spécificités et divergences de modes de production, sur la base d'une documentation variée en langue anglaise : articles scientifiques, articles de presse, documentaires, podcasts, vidéos, documentaires, etc. Chaque année, une thématique sera choisie pour approfondissement. Elle constituera le fil rouge de l'ensemble du cours.</p> <p>CONTENU: le cours se déroulera en demi-groupe. Chaque demi-groupe aura en charge d'approfondir une thématique, sur la base d'une documentation à constituer et à discuter. Les séances pourront ainsi être l'occasion de visionner des documentaires, de débattre de dossiers de presse, de présenter des études de cas.</p>	

UE 6	L'URBANISME EN CONTROVERSES
EC 6.3	Urbanisme et innovation : approches critique et méthodologique
Responsable	Lucas Sparado
<p>OBJECTIFS: d'un côté l'injonction à l'innovation dans la production de la ville va s'amplifiant et s'accompagne d'une rhétorique enchantée. D'un autre côté, il est incontestable que les enjeux et les conditions de l'action sur l'espace, les villes, les territoires connaissent des transformations qui posent la question de la capacité à déployer des pratiques et des solutions nouvelles. C'est la capacité d'innovation des « producteurs » d'espaces (élues, services des collectivités locales, bureaux d'études, opérateurs urbains et de services urbains, concepteurs et conceptrices, etc.) qui est interpellée. Cet enseignement s'inscrit dans ce double contexte. Il vise à déconstruire le mythe de l'innovation pour développer une approche méthodologique des processus d'innovation.</p> <p>CONTENU: les enseignements combineront des approches théoriques et méthodologiques sur l'innovation. Deux principaux axes de travail seront poursuivis :</p> <p>1. Un regard critique. L'injonction à l'innovation s'accompagne bien souvent de présupposés contribuant à fausser la compréhension des processus d'innovation et, ce faisant, à freiner la capacité d'innovation des professionnelles. Il s'agira de rompre avec une représentation vertueuse de l'innovation et de déconstruire les discours sur l'innovation dans le champ urbain.</p> <p>2. La connaissance des processus d'innovation et d'expérimentation. L'enseignement visera également à transmettre les connaissances nécessaires à la compréhension des processus d'innovation avec une focale sur l'expérimentation comme instrument d'innovation.</p> <p>Cet enseignement s'appuiera sur les connaissances produites par la recherche sur l'innovation ainsi que sur l'analyse de cas d'innovation en urbanisme.</p> <p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ AKRICH Madeleine, CALLON Michel, LATOUR Bruno, « À quoi tient le succès des innovations. Premier épisode : l'art de l'intéressement », « À quoi tient le succès des innovations. Deuxième épisode : l'art de choisir les bons porte-parole », <i>Annales des Mines</i>, juin 1988, p. 14-17 et septembre 1988, p. 14-29. ▪ ARAB Nadia, « À quoi sert l'expérience des autres ? Bonnes pratiques et innovation dans l'aménagement urbain », dans <i>Espaces et sociétés</i>, n°131, 2007, p. 33-47. ▪ HOMMELS Anique, « Obduracy and urban sociotechnical change: changing Plan Hoog Catharijne », dans <i>Urban Affairs Review</i>, 35(5), 2000, p. 649-676. ▪ SIMON Herbert A., <i>Les sciences de l'artificiel</i>(1969), Paris, Gallimard, 2004. ▪ SPADARO Lucas, <i>Expérimenter la transition énergétique : quel(s) effet(s) dans la fabrique urbaine ? Résultats finaux de l'enquête exploratoire en région Île-de-France</i>, Paris, L'Institut Paris Region, juin 2020. 	

UE 7	DEMARCHES DE PROJET : PROCESSUS ET METHODOLOGIES 2
EC 7.1	Concertation et modalités collaboratives
Responsable	Cécile Cuny
<p>OBJECTIFS :</p> <p>Le cours propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un rappel de l'histoire, de la réglementation de la participation en urbanisme en France et des principales définitions et concepts utilisés dans la littérature scientifique pour analyser une démarche participative en urbanisme et aménagement. ▪ Une analyse des transformations des pratiques professionnelles induites par l'injonction à la participation des habitant-es dans les projets urbains. ▪ Une analyse de la prise en compte de l'expérience de publics marginalisés dans l'aménagement des espaces publics urbains. 	
<p>CONTENU : le cours se décompose en trois parties, fondées sur des études de cas historiques ou contemporaines dans des villes françaises ou à l'étranger.</p> <p>Les cas français peuvent donner lieu à des visites de terrain et à des interventions de professionnel·les.</p> <p>La première partie du cours revient sur l'histoire de la participation et les conditions de son institutionnalisation en France depuis les luttes urbaines des années 1960.</p> <p>La deuxième partie analyse des démarches dites de « programmation générative » en France : elle s'intéresse aux méthodes et collaborations mises en place, au contexte politique et institutionnel dans lequel elles s'inscrivent, à la trajectoire des professionnel·les qui y ont été ou y sont impliqués.</p> <p>La troisième partie compare plusieurs projets de réaménagements d'espaces publics à Paris, Berlin et Vienne, dont l'enjeu est de mieux inclure le genre dans le processus de projet. Elle s'intéresse aux méthodes mobilisées et interroge la capacité de ces projets à transformer les pratiques professionnelles en même temps que les usages et représentations des espaces considérés.</p>	
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ARNSTEIN Sherry R., « A Ladder of Citizen Participation », dans <i>Journal of the American Institute of Planners</i>, 35(4), 1969, p. 216-224. ▪ CUNY Cécile, <i>Changement urbain et démocratie participative à Berlin. Ethnographie du grand ensemble de Marzahn</i>, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2014. ▪ DEBOULET Agnès, NEZ Héloïse (dir.), <i>Savoirs citoyens et démocratie urbaine</i>, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013. ▪ HUNING Sandra, « Intégrer le genre à la planification urbaine », dans <i>Métropolitiques</i>, 2013. [URL : https://metropolitiques.eu/Integrer-le-genre-a-la.html - Dernière consultation : 2021.06.08.] ▪ ZETLAOUI-LÉGER Jodelle (2015), « Invention et réinvention de la 'programmation générative' des projets : une opportunité de collaboration entre architecture et sciences humaines et sociales pour des modes d'habiter 'durables' », dans <i>CLARA</i>, n° 3, p. 101-113. 	

UE 7	DEMARCHES DE PROJET : PROCESSUS ET METHODOLOGIES 2
EC 7.2	La programmation, de la ville à l'équipement
Responsables	François Meunier, Clément Orillard
<p>OBJECTIFS : ce cours vise à éclairer le positionnement, le contenu et les finalités des démarches et des études de programmation en France, en parcourant les différents aspects de la fabrique urbaine (aménagement et renouvellement urbain, programmation des équipements collectifs, mutation ou adaptation du patrimoine bâti). La programmation est abordée en tant que démarche stratégique et opérationnelle de projet, agissant à différentes échelles de l'aménagement de l'espace, du projet de territoire à la maîtrise d'ouvrage d'opérations de portage public ou privé (appels à projets). Sont abordés les enjeux de pilotage, de management de projet et d'articulation aux politiques publiques, en croisant programmation urbaine et programmation d'équipement.</p>	
<p>CONTENU :</p> <p>Le cours comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une approche historiographique des méthodes de programmation, depuis l'émergence de pratiques dans le monde anglophone jusqu'au développement d'une commande en programmation en France, en abordant l'émergence et l'actualité de ce champ professionnel. ▪ Une présentation critique de différents registres de la programmation (contenus, langages, processus) et de l'implication des acteurs professionnels, en questionnant les évolutions actuelles de la commande publique et l'essaimage des appels à projets en France. ▪ Des approches thématiques du champ de la programmation : programmation territoriale, programmation d'habitat, programmation culturelle, programmation économique, etc. 	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BONNEVIDE Nathalie, MARIE Jean-Baptiste, <i>Programmation urbaine</i>, Paris, Le Moniteur, 2021. ▪ CLAUDE Viviane, <i>Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XXe siècle</i>, Marseille, Parenthèses, 2005. ▪ CONAN Michel, <i>Concevoir un projet d'architecture</i>, Paris, L'Harmattan, 1990. ▪ GERBER Caroline, LOMBARD François, MEUNIER François, ZETLAOUI LÉGER Jodelle, « Programmation architecturale et urbaine : vers une recomposition des pratiques ? », dans <i>Urbanisme</i>, n° 336, 2004, p. 59-60. ▪ KORGANOW Alexis, « L'heure de gloire de l'équipement intégré. Une forme de centralité en ville nouvelle », dans <i>Les Annales de la recherche urbaine</i>, n° 98, 2005. ▪ LEFÈBVRE Henri, <i>La production de l'espace</i>, Paris, Anthropos, 1974. ▪ MERCIER Nathalie, ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « L'exercice de la programmation architecturale et urbaine en France », in BIAU Véronique, TAPIE Guy (dir.), <i>La Fabrication de la ville. Métiers et organisations</i>, Marseille, Parenthèses, 2009. ▪ MEUNIER François, REDOUTEY Emmanuel, ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « Appels à projets innovants, concours de programmes ou de programmation ? », dans <i>Urbanisme</i>, n° 410, octobre 2018, p. 8-10. ▪ MEUNIER François, « Adopter la démarche de programmation urbaine », dans <i>Courrier des Maires</i>, février 2010. ▪ PENA William M., PARSHALL Steven A., <i>Problem Seeking: An Architectural Programming Primer</i>, New York, Wiley, 2012. ▪ PINOT Gérard, REDOUTEY Emmanuel, <i>Démarches de programmation architecturale, de l'usage à l'ouvrage</i>, Paris, Le Moniteur, 2021. 	

UE 8	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 2
EC 8.1	Économie politique de la production urbaine
Responsables	Ludovic Halbert
<p>OBJECTIFS : ce cours aborde la production du cadre bâti du point de vue de l'économie politique urbaine, c'est-à-dire en s'intéressant aux institutions politiques et économiques qui façonnent les transformations matérielles des villes. Les enjeux de pouvoir et de distribution des richesses sont au cœur de cette approche.</p> <p>Mais c'est une « économie politique du détail » (Lorrain, 2018) qui est ici privilégiée. C'est pourquoi ces enjeux y sont abordés à travers des instruments, des contrats et des circuits de financements qui sous-tendent la réalisation d'aménagements (ZAC - zone d'activité commerciale, PUP - projet urbain partenarial), d'équipements (PPP - partenariat public-privé, BEA - baux emphytéotiques administratifs, etc.) et de différents programmes (bureaux, logements, etc.).</p> <p>Une attention particulière est portée au processus de financiarisation de la production de certains de ces programmes et au rôle des contrats et instruments dans ce processus.</p> <p>Son objectif pédagogique est double : d'une part acquérir une connaissance pratique des instruments, contrats et circuits de financement afin de pouvoir intervenir dans la production d'espaces urbains ; d'autre part l'acquisition de capacités réflexives et critiques vis-à-vis des modes de transformation de la ville contemporaine.</p>	
<p>CONTENU ET EVALUATION :</p> <p>Cet enseignement se déroule sur huit séances qui articulent quatre modalités pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des apports sous forme de cours. ▪ Des exposés et séminaires de discussion à partir d'articles scientifiques. ▪ Des travaux dirigés sur des contrats et des modes de financement de l'aménagement. ▪ Deux visites de site. <p>En plus des exposés, l'évaluation se fait par un contrôle de connaissance lors de la dernière séance.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ADISSON Félix, GUIRONNET Antoine, « Production urbaine : les approches d'économie politique », dans BOGNON Sabine, MAGNAN Marion, MAULAT Juliette (dir.), <i>Urbanisme et Aménagement. Théories et débats</i>, Paris, Armand Colin, 2020, p. 164-177. ▪ HALBERT Ludovic, « Infrastructures financières. Infrastructures financières et production urbaine : quatre circuits de financement de l'immobilier locatif en France métropolitaine », dans <i>Espaces et sociétés</i>, n° 174, 2019, p. 71-86. ▪ LORRAIN Dominique, <i>L'urbanisme 1.0. Enquête sur une commune du Grand Paris</i>, Paris, Raisons d'agir, 2018. ▪ WEBER Rachel, « Selling City Futures: The Financialization of Urban Redevelopment Policy », dans <i>Economic Geography</i>, 86(3), 2010, p. 251-274. 	

UE 8	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 2
EC 8.2	Représenter / Projeter
Responsables	Emmanuel Redoutey avec Thomas Vergès et Florent Sauzedde
<p>OBJECTIFS : ce cours de travaux dirigés vise à exercer les étudiant.e.s à différentes formes de représentation — cartographie thématique, schémas d'observation, de diagnostic ou d'intention, diagrammes, matrices, schémas fonctionnels, croquis, etc. — et aux liens qu'elles entretiennent avec les démarches de projet en urbanisme et en programmation.</p> <p>Les différents modes et usages de la représentation seront expérimentés de manière à la fois pratique et réflexive : quel contexte, quel besoin, quelle échelle, pour quels destinataires ? Comment sélectionner les données et informations ? Comment exprimer des intentions ? Toutes ces questions seront particulièrement mises en avant et permettront d'éclairer les différents usages de la représentation en urbanisme ou programmation et la finalité de ces outils : études territoriales et paysagères, études de stratégie urbaine, scénarios de programmation, etc.</p> <p>Pour chaque exercice, les étudiants sont amenés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser et comprendre un territoire, un contexte, une commande. ▪ Articuler et formuler une problématique et un discours sous-tendant des choix de représentation. ▪ S'interroger sur la pertinence des outils mobilisés (graphiques, textuels et autres). 	
<p>CONTENU : le cours est organisé en trois séquences. Chaque séquence comprend une séance d'introduction générale avec l'ensemble de la promotion puis deux séances de TD en demi-groupes avec un exercice de production graphique (schémas à la main et/ou utilisation d'outils cartographiques...).</p> <p>Séquence 1 - Représenter / projeter le territoire (Thomas Vergès)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction : panorama historique des représentations en urbanisme : de l'invention de la carte à l'émergence des théories urbaines, initiation critiques aux représentations territoriales : grande échelle et temps long du paysages, documents de planification versus représentations sensibles, représentations de l'évolutivité et de l'incertitude. ▪ TD : Identifier les composantes géographiques, naturelles et urbaines d'un territoire, analyser les dynamiques paysagères et urbaines, représenter des enjeux territoriaux, exprimer des intentions. <p>Séquence 2 - Représenter / projeter les usages (Emmanuel Redoutey)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction : initiation à l'observation directe et à l'ethnographie, modes de représentation des usages et de composantes immatérielles de l'espace (perceptions, ambiances, flux...), méthodes d'analyse et de représentation des usages de l'espace public. ▪ TD : Observer un espace public parisien, programmer et spatialiser une installation éphémère. <p>Séquence 3 - Représenter / projeter les organisations (Florent Sauzedde)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction : initiation à la production de schémas et organigrammes de programmation (espaces et usages, fonctionnement et gestion, accessibilité et liaisons). ▪ TD : Analyser et traduire graphiquement des objectifs ou scénarios de programmation, élaborer des schémas fonctionnels selon une organisation projetée. 	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BESSE Jean-Marc, TIBERGHIE Gilles (dir.), Opérations cartographiques, Arles, Actes Sud, 2017. ▪ Collectif, Carnets du paysage no 20 - Cartographies, Arles, Actes Sud et École Nationale Supérieure du Paysage, 2010. ▪ HARMON Katherine, You are Here, Princeton, Princeton Architectural Press, 2004. ▪ POUSIN Frédéric (dir.), Figures de la ville et construction des savoirs : architecture, urbanisme, géographie, Paris, CNRS éditions, 2005, 212 pages. ▪ ROBBINS Edward, Why Architects Draw, Cambridge (MA), The MIT Press, 1994. ▪ SODERSTROM Ola, Des images pour agir. Le visuel en urbanisme, Lausanne, Payot, 2000. ▪ VIGANO Paola, Les territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissance, Genève, MetisPresses, 2012. 	

UE 8	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 2
EC 8.3	Atelier
Responsables	Hélène Dang-Vu et Clément Orillard, Joël Idt et Emmanuel Redoutey

OBJECTIFS : l'atelier professionnel, dispositif central de la démarche de professionnalisation des étudiant-es, se conclue par un travail de synthèse et de restitution pédagogique et dans une mise en situation professionnelle.

CONTENU :

1. Synthèse du travail d'atelier :

Cette dernière séquence de travail d'atelier est consacrée à la production d'une synthèse de l'ensemble du travail d'atelier consistant à réorganiser la production de l'atelier (diagnostic, analyse de cas d'études, etc.) à partir des pistes de programmation validées avec le commanditaire.

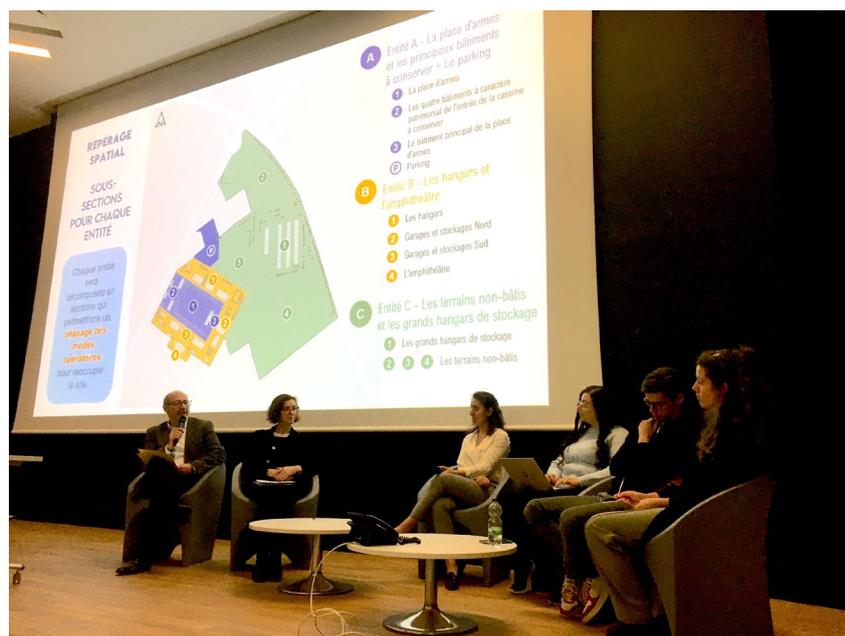
2. Production du rapport et du quatre pages :

La synthèse du travail d'atelier prend deux formes écrites complémentaires :

- Un rapport exhaustif d'une longueur libre associant une partie principale et des annexes.
- Un « quatre pages » présentant les principes essentiels à la fois du diagnostic et des pistes de programmations.

3. Restitution auprès des acteurs :

La synthèse fait l'objet d'une deuxième restitution auprès du commanditaire et/ou d'un ou de plusieurs acteur(s) impliqués dans la situation étudiée.



UE 9a	[OPTION VOIE PROFESSIONNELLE (VP)]
EC 9a.1	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 2
EC 9.a1	Commander- répondre aux appels d'offre
Responsables	Lhouany Siessie
<p>OBJECTIFS : connaître les différents types de marchés publics et leurs documents cadres, se familiariser avec les dossiers d'appels d'offre, savoir organiser une consultation, passer commande et répondre à un appel d'offres, se préparer à l'exercice professionnel dans un organisme commanditaire ou un bureau d'études.</p>	
<p>CONTENU :</p> <p>Lancement (séance plénière)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Code de la commande publique : fondamentaux des impératifs de la maîtrise d'ouvrage publique ▪ Type de marchés publics et de procédures, découpage des prix et technique d'achat ▪ Nature et contenu des documents contractuels : analyse des pièces d'un marché. ▪ Présentation du TD, mise en situation : <ol style="list-style-type: none"> a. Formalisation d'une commande publique et rédaction d'un cahier des charges et b. Réponse à un appel d'offre (méthodologie et prix) à partir d'un dossier de consultation réel. <p>Étape 1 : atelier commande publique (x 2 groupes)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des études de cas. ▪ Prise de connaissance d'un contexte opérationnel et des acteurs. ▪ Mise en situation en tant que chef de projet au sein de la maîtrise d'ouvrage. ▪ Rédaction d'un petit cahier des charges pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, comprenant : contexte, mission, compétences attendues de l'équipe AMO (assistance à la maîtrise d'ouvrage), DPGF (décompte du prix global et forfaitaire), estimation de l'enveloppe. <p>Étape 2 : atelier réponse à appel d'offre (x 2 groupes)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de la commande : maîtrise d'ouvrage, modalités de consultation, objet et type de mission, durée et phasage, tranches fermes et conditionnelles, compétences, etc. ▪ Reformulation des attentes et des objectifs de la maîtrise d'ouvrage et des finalités de l'étude, enjeux programmatiques, urbains, sociaux, opérationnels, etc. ▪ Pilotage et instances de validation, dispositifs et modalités de concertation, acteurs et niveaux d'implication, modalités de concertation. ▪ Schématisation d'un processus d'étude et esquisse de proposition méthodologique en réponse au cahier des charges de consultation. Les étudiants sont mis en situation de définir ou préciser un processus d'étude en relation avec les exigences d'un dossier de consultation : compétences, déroulement et phasage, livrables, critères d'évaluation et de jugement. Les étudiant-es formuleront une réponse synthétique à l'Appel d'Offre. Il s'agira plus spécifiquement de : <ol style="list-style-type: none"> a. Rédiger le cahier méthodologique de la réponse, en présence de l'enseignant-e qui accompagnera les différents groupes et répondra à leurs questions. b. Élaborer la stratégie financière, en mobilisant une équipe fictive. c. Développer les outils de mise en œuvre opérationnelle (selon l'appel d'offre : pré-bilan d'aménagement, études à réaliser, planning opérationnel, phasage, outils de monitoring...) d. Finaliser le DPGF en cas de marché forfaitaire ou le Bordereau des Prix Unitaire (BPU) et le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) en cas de marché à prix unitaires. <p>Restitution et debriefing : en séance plénière.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Code de la Commande Publique - Journal Officiel. Et fiches sur le site de la Direction des Affaires Juridiques [URL : https://www.economie.gouv.fr/daj/entree-en-vigueur-code-commande-publique]. ▪ MIQCP (Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques), Le code de la commande publique au regard des dispositions issues de la loi MOP, Médiation no 28, juillet 2019. [http://www.miqcp.gouv.fr/images/fiche_mediaton/MEDIATIONS28_web.pdf] 	

UE 9a	[OPTION VOIE PROFESSIONNELLE (VP)] CAPACITES REDACTIONNELLES
EC 9a.2	Séminaire mémoire et stage
Responsable	Clément Orillard
<p>OBJECTIFS : cet enseignement a vocation à accompagner les étudiant-es dans la réalisation de leur mémoire de stage.</p>	
<p>CONTENU : le séminaire propose un encadrement méthodologique pour accompagner les étudiant-es dans la réalisation du mémoire de stage qui est le travail sanctionnant la fin des études dans le parcours Promu. Ce mémoire de stage doit permettre de montrer que vous vous êtes approprié des savoirs et des compétences que vous êtes capable de mettre au service d'une pratique des métiers de l'urbanisme et de l'aménagement et plus largement d'un engagement dans les questions urbaines. Au-delà de la communication des règles d'écriture, normes de référencement, etc., le séminaire permettra de préparer concrètement les différentes parties du mémoire de stage qui sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une partie rapport de stage (cinq à huit pages environ) développant votre expérience de stage : analyse de la structure d'accueil et de vos missions. 2. une partie portfolio de compétences (trois à quatre pages environ) proposant un regard réflexif sur les compétences développées (acquises, et/ou consolidées, et/ou émergentes) au cours de votre formation (PROMU et l'ensemble de votre parcours) et de vos expériences professionnelles (stage PROMU et au-delà). 3. une partie recherche (30 à 50 pages environ) qui est un travail problématisé et empirique sur un sujet. <p>L'ensemble du mémoire de stage, et pas seulement la partie recherche, doit être traversé par une démarche réflexive (sur votre parcours, sur votre pratique, sur les questions d'aménagement en général), un référencement clair des sources mobilisées, une rigueur dans l'écriture. Le séminaire sera le lieu, d'un côté, d'un début de rédaction des parties rapport de stage et portfolio de compétences, et de l'autre de la formulation d'un sujet pour la partie recherche qui sera ensuite travaillée directement avec le ou la directeur ou directrice de mémoire.</p> <p>Ce sujet doit prioritairement être en lien avec votre stage, c'est-à-dire la structure qui vous accueille et/ou une des missions que vous effectuez (sans correspondre directement à la production de celle-ci). Il peut s'agir alors d'une montée en généralité du sujet d'une mission à partir d'autres cas d'étude, sujet d'autres missions développées par la structure d'accueil, etc.</p> <p>Exemples de sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour sur les modalités d'exercice du type de structure dans laquelle vous êtes, bureau d'études, service d'urbanisme, SEM (société d'économie mixte), etc. ▪ Travail sur le sujet même de la mission, mais développé dans une perspective plus générale, comme le rôle de certains acteurs culturels dans l'animation des opérations d'aménagement en France, ou les démarches permettant d'intégrer les usages existant d'un espace public dans sa programmation, ou le montage d'opérations impliquant une mutualisation d'espaces intermédiaires, etc. ▪ Réflexion sur ce qui motive l'intérêt porté par un ou plusieurs acteur(s) rencontré(s) dans les missions à propos d'un sujet (les commerces par exemple) et l'analyse de la façon dont ils s'y prennent pour y réfléchir. Le séminaire est organisé sous la forme de deux ou trois séances réparties entre les périodes d'avant et d'après départ en stage. 	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

École d'Urbanisme de Paris

2023-2024

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE	p. 56
3.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE	p. 61
3.3 VIE ÉTUDIANTE /INFORMATIONS PRATIQUES	p. 62
3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	p. 66
3.5 VENIR À L'EUP	p. 69



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenüe. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur-es,
- Maître-sse-s de conférences,
- Professionnel·les associé·es,
- Attaché·es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant·es (doctorant·es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant·es de l'EUP habilité·es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

ADISSON Félix

Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Foncier et immobilier publics - Rente foncière - Méthodes comparatives - Aires géographiques : France, Italie, Brésil.

ALDHUY Julien

Politiques, discours et pratiques du développement économique (région, territoire, métropoles, grands projets) - Économie dans les projets d'aménagement et d'urbanisme - Stratégies spatiales et projets urbains des firmes dans la ville des flux - Prospective et stratégie territoriale - Mobilités contraintes et trajectoires spatiales / urbaines des entreprises.

ARAB Nadia

Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Friches et vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive.

ARAGAU Claire

Développement territorial: planification, territoires de projet et gouvernances - Dynamiques périurbaines- Arbitrages fonciers à l'heure du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) - Pavillonnaire et densification- Agriculture urbaine et métropolitaine.

ARTIOLI Francesca

Foncier et immobilier public - Transformations du logement - Ville et numérique - Sociologie politique de l'action locale - Méthode comparative - Villes européennes.

BALLIF Florine

Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Approches décoloniales - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

BARON Nacima

Gouvernance multiniveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

BOGNON Sabine

Politiques urbaines environnementales - Métabolisme territorial - Nature - Alimentation - Gestion des espaces urbains - Histoire de l'environnement urbain.

CARRIERE Damien

Inégalités, urbanisme sécuritaire, écologie politique, ordre spatial et policier, Asie du Sud, Inde, géographie qualitative, développement et transitions, théories anglo-saxonnes, production de l'espace.

CARRIOU Claire

Politiques de l'habitat - Alternatives habitantes - Expérimentations institutionnelles dans la production et la gestion de l'habitat - Histoire du logement - Participation et mobilisations habitantes - Aires géographiques : France, Europe.

CERDÀ BENEITO Gonçal

Mobilité quotidienne - Genre - Inégalités - pratiques urbaines des parents - Aire géographique : Île-de-France

CHAPLAIN Alix

Politiques énergétiques - Sociologie urbaine - Sociologie de l'action publique - Sciences politiques - Urbanisme et aménagement - Aires géographiques : Moyen Orient (en particulier Liban), France, Europe.

CITRON Paul

Immobilier d'activités d'intérêt écologique et sociétal - Ville solidaire - Stratégies de transitions - Urbanisme transitoire - promotion immobilière

CLEMENT Loréna

Quartiers populaires, politique de la ville, Seine-Saint-Denis, entrepreneuriat, développement local, inégalités, empowerment, care, approches féministes

CLERVAL Anne

Gentrification - Ségrégation - Dynamiques socio-spatiales - Rapports sociaux de domination.

COUDROY DE LILLE Laurent

Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain - Patrimoines - Terminologie et langages - Opérations d'urbanisme - Aires géographiques : Espagne.

COURMONT Antoine

Villes et Numérique - Smart Cities - Data - Plateformes - Stratégies numériques des territoires - Sociologie du numérique - Transports et mobilité - Gouvernance et action publique

CUNY Cécile

Sociologie urbaine - Ethnographie - Méthodes visuelles - Espace et travail ouvriers - Territoires logistiques - Urbanisme participatif - Photographie collaborative - Aires géographiques : France, Allemagne (dont ancienne RDA).

DANG VU Héléne

Projets urbains - Acteurs et Professions de l'aménagement - Urbanisme universitaire.

DAUBAS Charles

Maîtrise d'œuvre urbaine - Conduite opérationnelle du projet urbain - Stratégie urbaine - Outils et techniques de représentation.

DESROUSSEAUX Maylis

Droit de l'environnement - Protection des sols - Aires géographiques : Europe, Cambodge

DE TILIÈRE Guillaume

Lien entre les transports, la mobilité et - Planification des transports, études des projets bus, tramway, métro et ferroviaire; conception de grands projets de transport - Programmation des gares et pôles d'échanges.

DIDIER Sophie

Pouvoir - Gouvernance métropolitaine - Temps moyen des dynamiques urbaines et de l'élaboration des politiques publiques - Comparatisme Nord/Sud - Circulation internationale des modèles - Aires géographiques : Afrique émergente, Amérique du Nord.

DORSO Franck

Sociologie - Anthropologie sociale - Informalités - Processus de patrimonialisation - Normes - Transgressions - Sociologie de la transaction sociale.

GARDESSE Camille

Sociologie urbaine et dynamiques démographiques - Méthodologie des sciences sociales - Participation des habitants dans les projets urbains - Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités - Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.

IDT Joël

Projets urbains - Régulation de l'action collective - Jeu d'acteurs - Politique et technique - Urbanisme rural

JAGLIN Sylvie

Infrastructures et services urbains ; changements socio-écologiques et gestion des réseaux urbains ; enjeux et politiques énergétiques ; pratiques de consommation (eau, énergie) ; précarité hydrique et énergétique. Aires géographiques : France, Afrique subsaharienne ; villes des Suds

JARRIGEON Anne

Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Espaces publics - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains - Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

KORSU Emre

Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement - Champs des possibles résidentiels et mobilitaires - Transport - Ségrégation/mixité sociale.

LACROIX Guillaume

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Ingénierie - Management de projet - Professions de l'urbain - Métropolisation - Aménagement dans le Grand Paris.

LAPALUD Pascale

Urbanisme et genre - Histoire de l'urbanisme - Droit à la ville pour toutes - Approche intersectionnelle - Politique - Genre et espaces - Genre et logement - Méthode et outils du diagnostic genré - Approche sensible - Innovation - Budget genré - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Préfiguration.

LE NÉCHET Florent

Articulation transport / aménagement sur le temps long. Systèmes de villes. Pratiques de mobilité. Report modal. Accessibilité. Analyse spatiale. Modélisation des transports. Données et enquêtes de mobilité..

LEFÈVRE Christian

Sciences politiques - Gouvernance urbaine - Stratégies territoriales - Politiques publiques territoriales - Relations internationales des villes.

LELÉVRIER Christine

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

MERCIER Stéphane

Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée - Communication - Participation.

MIOT Yoan

Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes - Villes petites et moyennes.

MONNET Jérôme

Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

NAVARRE Françoise

Finances publiques locales (et intercommunalités) - Économie de l'aménagement - Services publics locaux - SIG - Outil d'aide à la représentation, à l'analyse et à la décision.

NOYÉ Christophe

Logement social - Politiques locales de l'habitat - Peuplement - Attribution du logement social - Diagnostic de l'habitat

ORILLARD Clément

Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

PASSALACQUA Arnaud

Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

PÉTILLOT Anne

Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

RACHMUHL Virginie

Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

REDOUTEY Emmanuel

Stratégie urbaines et territoriales - Démarches de programmation urbaine - Métiers de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage - Sobriété foncière - Transformation/adaptation des patrimoines bâtis - Sociologie urbaine - Risques naturels - Expérimentations architecturales et urbaines

ROSSIGNOL Lilite

Mobilités et trajectoires résidentielles - Dimensions sociales de l'habitat - Vulnérabilités résidentielle - Socialisations spatiales- Travail domestique - Genre et épistémologies féministes- Méthodes qualitatives

RUNET-ARNOUX Pablo

Habitat - Immigrés, réfugiés - Intégration sociale et économique -Précarité

SIESSIE Lhouany

Management de projets urbains - Aménagement, consultations et marchés publics - Montage d'opération - Planification opérationnelle - Ingénierie de la maîtrise d'œuvre urbaine - OPCU (Ordonnancement pilotage et coordination urbaine) - Ingénierie des projets de transport - Développement économique.

SIMON Gwendal

Tourisme, loisirs, culture, acteurs de la philanthropie, pratiques de mobilités, accès à la ville

SIMONNEAU Claire

Production et gestion urbaines - Foncier - Habitat - Gouvernance - Aide internationale - Communs - Villes des Suds - Aires géographiques : Afrique de l'ouest.

SOUAMI Taoufik

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

STRANSKY Vaclav

Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

TORRES Ana Cristina

Production de la nature urbaine - Gestion de la nature urbaine - Écologie urbaine - Écologie politique urbaine - Justice environnementale urbaine - Conflits et luttes environnementales urbaines - Conservation de la biodiversité - Nature - Biodiversité.

VANIER Martin

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

VIVANT Elsa

Urbanistes au travail; écritures documentaires; politiques de drogues; marginalités et vulnérabilités; États-Unis

WENGLENSKI Sandrine

Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

ZEMBRI Pierre

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs - Libéralisation.

ZEPF Marcus

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

CO-DIRECTEURS

Jérôme Marnet
(Université Gustave Eiffel)

Marcus Zepf
(UPEC)

ASSISTANCE DE DIRECTION

Gestion des vacataires d'enseignement
Khadija Mechety
khadija.mechety@univ-eiffel.fr

CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIVES

Samia El Mars
samia.el-mars@univ-eiffel.fr

Elodie Médélice
elodie.medelice@u-pec.fr

SERVICE FINANCIER

Gestion des commandes pédagogiques
Suivi des voyages d'études
Chantal Ferreira, responsable
chantal.ferreira@u-pec.fr

BUREAU D'AIDE À

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Aide à la recherche de stages
Conventions de stage
Gestion de l'annuaire
des anciens diplômés
et des étudiants
Sandrine Vazquez
sandrine.vazquez@u-pec.fr

SERVICE COMMUNICATION

Organisation de l'événementiel
Site web et réseaux sociaux
Éditions de documents de
communication
Marine Batista
marine.batista@u-pec.fr

LAB'URBA

Gestion administrative et financière
Sabine Hermenault
hermenault@u-pec.fr

SERVICE DE LA SCOLARITÉ

Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des
inscriptions administratives et pédagogiques, réservations
des salles (demandes internes), organisation des études
et des jurys

Valérie Camard

M2 PROMU, M2 DUJ, M2 HRU
valerie.camard@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 90

En cours de recrutement
M1, M2 AUDE
scola-eup@univ-eiffel.fr

En cours de recrutement
M2 Environnements, M2 TM, activités communes (M2)
scola-eup@u-pec.fr

Myriam Tidjani

M2 DETER, M2 Expertise internationale, M2 Urba XP,
Informations mobilité encadrée à l'étranger, aides à la mobilité,
séjours d'études, stages
myriam.tidjani@u-pec.fr | 01 71 40 80 34

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

Gestion administrative des stagiaires, informations,
gestion des inscriptions, admissions
Marie-Claire Coco - M2 MOPU
fc-eup@u-pec.fr

SERVICE PARTENARIATS

Chargée de mission Relations avec les
partenaires professionnels
et Formation continue
Marie-Paule Rousseau
marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr

RELATIONS INTERNATIONALES

Valorisation et développement à
l'international de l'UEP et du Lab'Urba
Aurélié Messias
aurelie.messias@u-pec.fr

CHAIRE

" AMÉNAGER LE GRAND PARIS "

Animation scientifique de la Chaire
Guillaume Lacroix
guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

PROGRAMME E-CITY

François Folliet
Assistante à la direction du
programme E-city
francois.folliet@u-pec.fr

Ryma Hachi
Ingénieure de recherche E-city
ryma.hachi@u-pec.fr

BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELLIER

Consultation du fonds ancien, aide à la
recherche bibliographique
José Mayorga
jose.mayorga@u-pec.fr

3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

• BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle est présent au sein de l'EUP.

- Sur RDV, la chargée de ce service conseille et accompagne les étudiant-es dans la recherche de stage afin de faciliter l'entrée dans le monde professionnel.

- Le « **Réseau EUP** » est un réseau de la communauté de l'EUP réunissant étudiant.es, enseignant.es, diplômé.es et professionnel.les. C'est également une plateforme d'offres de stage et d'emploi.

<http://www.reseau.eup.fr/>

- La gestion administrative des conventions de stage est gérée par le BAIP via **Pstage**.

<https://www.eup.fr/formations/stages-baip-reseau-eup>

- Des enquêtes d'insertion de l'EUP sont réalisées par le BAIP et consultables sur le site de l'EUP.

<https://www.eup.fr/formations/insertion-professionnelle>

Responsable : Sandrine Vazquez - Bureau A209

Courriel : baip-urbanisme@u-pec.fr

• CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché-es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant-es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

▪ L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>

▪ L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : vie.etudiante@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

▪ Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15

▪ Mardi : 10h-21h15

▪ Jeudi : 9h-21h45

▪ Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : association@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

• ÉTUDES ET HANDICAPS

RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : handicap@u-pec.fr

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

RESSOURCES UPEM/UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau OV100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : accueilhandicap@u-pem.fr

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

VOTRE CONTACT A L'EUP

Référente handicap : Sabine Hermenault – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe – bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : sabine.hermenault@u-pec.fr

- ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant-es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université : nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacun-e d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de *prendre l'habitude de la consulter très régulièrement* pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

- SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant-es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

- RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau OS036, bâtiment COPERNIC

Courriel : Christelle.Otin@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE POËTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée.

Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : jose.mayorga@u-pec.fr

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

Informations complémentaires :

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

BIBLIOTHEQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL)

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h
- Mardi : 10h-20h
- Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <http://www.u-pem.fr/bibliotheque/bibliotheques/>

BIBLIOTHEQUE DU MAIL DES MECHES - FONDS URBANISME (UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL - UPEC)

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

CENTRE DE DOCUMENTATION ET MEDIATHEQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION (accessible à tous et toutes les étudiant.es)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : mediatec@institutparisregion.fr

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

▪ AIDES FINANCIERES

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place. La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

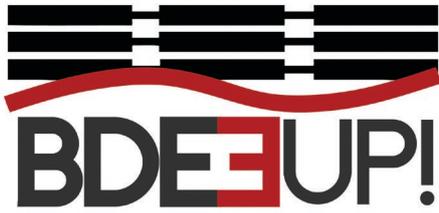
▪ RESTAURATION

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

- CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.
- L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.
- Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) — Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).

• ASSOCIATIONS ETUDIANTES - RESEAU D'ANCIENS ET ANCIENNES



LE BUREAU DES ETUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : bde.eup@gmail.com



LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : contact@junioreup.fr

→ <https://www.junioreup.fr/>



L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : association.asheup@gmail.com

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>



L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômé-es. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômé-es en activité professionnelle.

Courriel : alumni.eup@gmail.com

3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

« OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante¹ ». Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

« HARCELEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante². »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

« AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte³ »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

¹ Article 621-1 du Code Pénal.

² Article 222-33 du Code Pénal.

³ Article 222-22 du Code Pénal.

Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de façon délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

LES SPECIFICITES LIEES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant-es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant-es et les étudiant-es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

2. QUE FAIRE ?

SI VOUS ETES VICTIME :

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (ami-es, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établissez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

SI VOUS ETES TEMOIN OU QUE L'ON VOUS RAPPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

3. RESSOURCES ET CONTACTS

À L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT :

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalment.gouv.fr/>
- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>
 - échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :
 - Guide pratique pour s'informer et se défendre : <http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

À L'UNIVERSITE :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : viestudiante.harcelement@univ-eiffel.fr
<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : egalite@u-pec.fr
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

À l'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre en 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiant-es de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiant-es de M1 : https://youtu.be/4DTDxKE_3JA
- Rédaction du présent texte.

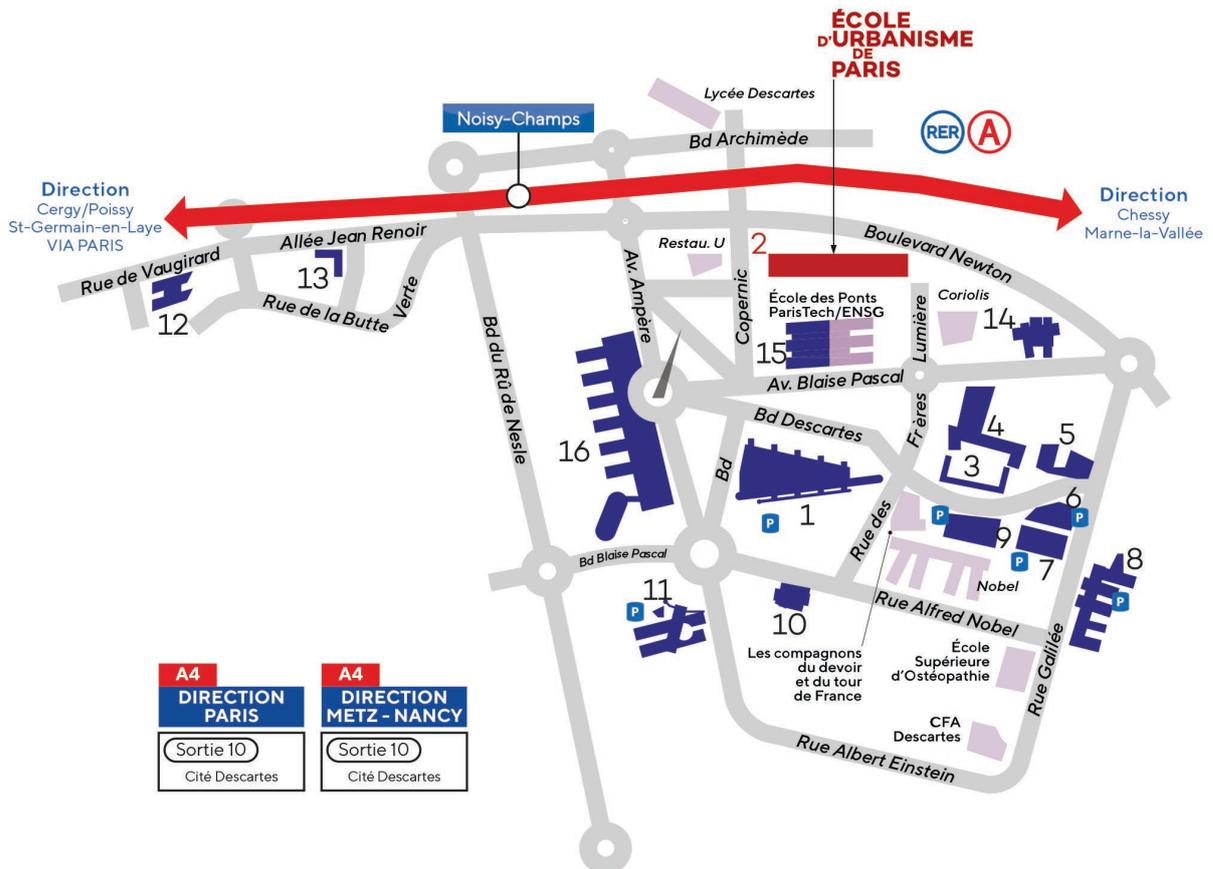
Ce plan d'action se poursuit en 2022-2023 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

3.5 VENIR À L'EUP

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Bâtiment Bienvenue : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne**
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Date de publication: Septembre 2023

